



Manuel de formation des élèves sur les compétences de vie courantes

Ministère de l'Éducation Nationale
Division du Contrôle Médical Scolaire
Version Mars 2011

Remerciements

La Division du Contrôle Médical Scolaire et IntraHealth International remercient sincèrement nos nombreux partenaires qui ont travaillé avec nous au cours de la dernière année pour développer le contenu de ce manuel ainsi que celui dédié à la formation des enseignants. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour le leadership que les Inspections d'Académie de Kolda, Sédhiou et Kédougou ont fourni pour faire de ce manuel un document facile et utile pour les établissements scolaires qui souhaitent renforcer les compétences de vie courantes de leurs élèves.

Ce manuel adapte ou se sert entièrement ou en partie des activités et matériaux issus de :

- *Doorways I : Student Training Manual on School-Related Gender-Based Violence Prevention and Response* (portes I : Manuel De Formation De L'élève sur La Prévention et Les Réponses Faces aux Violences Basées sur le Genre en Milieu Scolaire) mis en place par le programme pour une école sécurisante en faveur du bureau de l'USAID des femmes en développement, DevTech Systems, Inc.
- *Go Girls ! In-School Student Life Skills curriculum*, mis en place pour le Plan de secours d'Urgence du Président Américain pour le SIDA par l'Initiative Genre pour la Vulnérabilité des Filles au VIH, Johns Hopkins, Centre pour les Programmes de Communication de l'école de Santé Publique de Bloomberg.
- *Grandir en Harmonie*, développé par la Division de la Santé de la Reproduction avec l'appui de Population Council

Nous remercions sincèrement et vivement tous ceux qui ont participé à l'amélioration de ce document.

Auteurs

Madame Maryce Ramsey,
IntraHealth International, Chapel Hill

Madame Judy Palmore,
IntraHealth International

Madame Hawa Talla,
IntraHealth International, Senegal

Madame Aminata Ndianor Mbodj
Division du contrôle Médical Scolaire, Senegal

Monsieur Abdoulaye MAR
Secrétaire Permanent Comité Sénégalais des
Droits de l'Homme

Contributeurs

Madame Anta Fall Basse
CNP/EFS/Ministère de l'Education Nationale

Madame Taibou Balde
Responsable Bureau Genre Inspection Académie Kolda

Mademoiselle Rokhaya Ndao
IntraHealth International

Monsieur Lamine Gueye
IntraHealth International

Monsieur Malang MBallo
Formateur CASADES Kolda

Monsieur Moustapha Thiam
Inspecteur Vie Scolaire/IA Kolda

Monsieur Malal Camara
Inspecteur Vie scolaire /IA Tambacounda

Monsieur Cheikh FAYE
Responsable BEMS GT/IA/Sédhiou

Monsieur Abdoulaye Coly
Responsable BREIPS Région Médicale Sédhiou

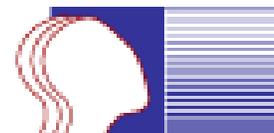
Monsieur Djiby Guissé
Inspection Médicale des Ecoles / IA Kolda

Monsieur Abdoulaye Diallo
Bureau Genre IA Kédougou

*Monsieur Bengaly KEITA président du Collectif des chefs
d'établissements de Tambacounda*

Mr Youssouph Mané Inspection Médicale des Ecoles /
IA Sédhiou

Monsieur Doudou Diedhiou, PRF de Sédhiou/ IA
Sedhiou



Contexte

Le Manuel de formation de l'élève

Le guide du médiateur scolaire est conçu pour renforcer les compétences des élèves en santé de la reproduction et aux Violences Basées sur le Genre en Milieu Scolaire (VBGMS).

La Formation vise à installer des compétences de vies courantes dans les domaines précités.

Ce guide est articulé autour de thèmes majeurs :

- La Connaissance du corps,
- La santé de la reproduction des adolescent(e)s et des jeunes-SRAJ,
- La sexualité précoce et ses conséquences,
- Le genre et les violences basées sur le genre en milieu scolaire
- Les relations interpersonnelles
- etc.

Grâce aux activités contenues dans ce manuel, les élèves auront l'occasion d'améliorer leurs compétences en matière de communication, de prise de décision, de résolution des problèmes et de négociation pour prévenir et prendre en charge les questions liées à la santé de la reproduction et aux violences basées sur le genre en milieu scolaire.

Ces activités sont conçues pour être interactives, instructives et amusantes à la fois.

Les objectifs d'apprentissage :

Le but de cette formation est d'aider les élèves à se maintenir à l'école en augmentant leurs compétences et leurs connaissances en VBGMS et sur les questions relatives à la santé de la reproduction.

A la fin de ce programme, les élèves

- seront mieux outillés pour faire face aux VBGMS.
- auront une meilleure connaissance des risques liés à une sexualité précoce et/ou non protégée.
- pourront identifier les services de recours et de prise en charge des problèmes relatifs à la SR et aux VBGMS.
- pourront identifier des forces dans leur personnalité intrinsèque leur permettant de se réaliser.

Vue d'ensemble du manuel

Le manuel de formation de l'élève a un total de seize (16) sessions. Il y a également un glossaire pour la clarification des termes usités. Les sessions sont :

1. Introduction
2. Mon chemin, mon avenir
3. La Puberté
4. Comment fonctionnent nos corps

5. Responsabilité : Eviter l'activité sexuelle précoce
6. Protection de la santé de la reproduction
7. Le Genre
8. La Violence liée au Genre en Milieu Scolaire (VGMS)
9. Droits et loi
10. Qu'est-ce qui est bon ? Qu'est-ce qui est mauvais ?
11. Où aller pour trouver de l'aide, moi-même ?
12. Que faire quand en cas d'attouchement gênant ?
13. Communiquer pour me maintenir en bonne santé
14. Amitiés saines
15. L'influence des camarades
16. Intégrer ces informations pour atteindre mon but

Chaque session est décrite comme suit :

- Le *temps estimé* que cela prendra pour faciliter l'activité ;
- Les *objectifs d'apprentissage* ;
- Le *matériel didactique* nécessaire pour la session ;
- La *préparation* requise avant la session ;
- Les *instructions* étape par étape pour faciliter la session ;
- La synthèse de la session.

Le cahier de l'élève :

Le cahier de l'élève sera distribué à chaque élève qui entre en formation. Il inclut des parties documentaires, des images, des définitions, et des activités qui rehaussent et complètent ce que l'élève apprend dans chaque activité. Le cahier est une ressource que chaque élève doit emporter avec lui afin d'apprendre plus, à tout moment de son choix et en privé. Dans tout le guide il y a des références au cahier de l'élève. S'assurer de l'attention des élèves vers cette ressource à chaque fois que cela est recommandé.

Matériel requis

- Un cahier par élève.
- Des crayons pour donner aux élèves l'occasion de dessiner/ d'écrire en même temps
- Des marqueurs, un tableau à feuilles mobiles, ou de la craie et un tableau noir
- Un certificat par étudiant pour la cérémonie de remise des attestations (voir session 16)

Temps nécessaire

Chaque session dure une heure et 30 minutes de facilitation et comprend 1 à 3 activités. Elle est créée pour bâtir des connaissances et des aptitudes chez les élèves. Ainsi, il est bon de choisir les sessions en fonction de leurs besoins.

Méthodologie employée

Les sessions impliquent des méthodes d'enseignement participatives telles que la discussion, le remue-méninge, les jeux de rôle, les petits groupes de travail, les jeux éducatifs, les pièces de théâtres, les études de cas, ...

Méthodes Participatives d'Animation

Ci-dessous les descriptions brèves des méthodes d'animation principalement utilisées à travers le guide.

Remue-méninges

Le remue-méninge est une méthode consistant à inviter chacun à participer activement. C'est une exploration des idées et un excellent moyen d'ouvrir un sujet de discussion. Au cours de cet exercice, nul n'a le droit d'émettre un point de vue sur une réponse fournie par quelqu'un d'autre. Chaque réponse est tout simplement mentionnée au tableau pour que l'ensemble du groupe puisse la voir. Cette méthode encourage les participants à pousser la réflexion autour d'une idée et à examiner un sujet donné sous différents angles et perspectives.

Discussion de groupe

La discussion de groupe suscite des réponses des participants sur un thème ou une question particulière. Elle fournit de nombreux moments d'enseignement pour améliorer les connaissances et corriger la désinformation.

L'efficacité de la discussion de groupe dépend souvent de l'utilisation de questions ouvertes qui demandent plus qu'une réponse par "oui" ou par "non". Ces questions visent à faire ressortir les sentiments ou pensées sur un sujet ou une activité.

- « Qu'avez-vous appris au cours de cette activité ? » est une question ouverte car elle invite les participants à partager leurs réflexions et leurs réactions. "Comment cette activité vous a-t-elle affecté ? " serait un autre exemple d'une question ouverte.
- « Avez-vous appris quelque chose ? » N'est pas une question ouverte, car le participant peut répondre simplement par « oui » ou par « non ». "Cela a-t-il un sens ?" n'est pas non plus une question ouverte.

Une autre stratégie pour s'assurer des discussions de groupe efficaces est d'accepter et de valider par la communication les sentiments exprimés. Les gens sont beaucoup plus portés à partager leurs sentiments et leurs idées s'ils savent qu'ils ne seront pas jugés ou critiqués.

Jeu de Rôle

Les jeux de rôle en classe est une méthode efficace pour la pratique et la modélisation de nouvelles compétences dans un environnement sûr et favorable. Puisque les jeux de rôle peuvent potentiellement être émotifs, il est très important de faire remarquer aux participants qu'ils représentent des personnages et non pas eux-mêmes.

Vote avec les pieds :

Les participants expriment leurs opinions et leurs sentiments sur des questions en allant à un signe indiqué d'avance ou à un endroit de la salle qui représente leurs sentiments à ce sujet.

Brise glace/Echauffement (mental)

Le brise-glace et l'échauffement sont des activités qui permettent aux participants de se détendre, de s'amuser et de se rapprocher les uns des autres. Au début de chaque session ou réunion, il faut soumettre aux participants un jeu de mise en train. Les jeux peuvent aussi être utilisés à la fin de la journée ou entre les sessions et activités. L'objectif étant d'alléger l'atmosphère et de donner aux participants une occasion de se détendre après une journée difficile ou une séance intense.

Instructions et conseils pour l'animateur

Il est souhaitable que l'animateur ait suivi une formation antérieure sur les méthodes d'enseignement participatives pour utiliser ce guide efficacement. La connaissance des concepts de genre et des droits de l'homme ainsi qu'une expérience dans le travail avec les jeunes sont encouragées.

Les animateurs créent un environnement éducatif participatif dans lequel tous les participants s'instruisent les uns les autres par le partage, la discussion et la rétroaction. La tâche d'un animateur est de créer un tel environnement.

Un bon Animateur:

- Considère les élèves comme des experts qui détiennent des informations et des compétences à partager, plutôt que de penser être le seul expert dans la salle. Voit en chacun un étudiant et un enseignant, chacun apprenant de l'autre ; et il se considère, comme guide du processus, plutôt que de prendre les élèves pour des tonneaux vides à remplir avec ses connaissances.
- Croit que l'on apprend par la pratique, l'expérience, et le sentiment, plutôt que par la mémorisation, la répétition et la collecte d'informations.
- Envisage la possibilité de répondre de plusieurs manières à une situation ou une question plutôt qu'à une seule et correcte réponse.
- Estime qu'il est préférable de faire participer et impliquer tout le monde dans le processus d'apprentissage plutôt que de favoriser le contrôle.

Séparation des garçons et des filles

Toutes les activités sont conçues pour maximiser la participation des jeunes garçons et filles. Toutefois, pour certaines séances, on peut séparer les garçons et les filles et avoir un animateur du même sexe, afin qu'ils se sentent plus à l'aise pour poser des questions. (Voir les Sessions 3, 4, 5, 6, 10 et 12). La décision dépendra de ce qui les mettra suffisamment en confiance pour s'exprimer librement et ouvertement.

Parler aux jeunes de la santé de la reproduction

- Accepter le jargon utilisé par les élèves pour décrire les parties du corps. Même si une question comprend de l'argot ou des propos inappropriés, accepter la question et ensuite retraiter ou paraphraser-la en utilisant une terminologie plus adaptée.
- Si une question est soulevée pendant la session et à laquelle l'animateur ne peut répondre, il faut l'admettre, ensuite promettre de trouver de plus amples renseignements à ce sujet ; y revenir lors de la séance suivante.
- Éviter d'impressionner les élèves et expliquer en des termes accessibles.
- Trouver la vraie question. Parfois les questions nécessitent un avis plutôt qu'une réponse, telles que « Que ressentez-vous quand vous embrassez quelqu'un ? ». Au lieu de faire un commentaire qui est difficile à vérifier ou peut-être faux (par exemple : « On se sent toujours bien »), donner une réponse concrète au sens caché. Par exemple, vous pouvez dire qu'il est

normal de vouloir en savoir davantage sur la sexualité et sur les questions y afférent. Insister sur le fait que les relations sexuelles :

- Se passent entre deux personnes qui sont mûres et disposées (les jeunes peuvent être curieux au sujet de sexe, mais ils ne sont pas prêts à répondre à ces sentiments).
 - Sont consentantes. Les deux personnes doivent s'entendre et choisir librement d'y participer. Elles ne devraient avoir aucun caractère forcé.
 - Se font entre deux personnes qui sont matures et qui se soucient l'une de l'autre.
- Ne pas porter de jugement. Garder ses opinions et ses principes pour soi. Ne pas faire allusion à la culpabilité ni à la honte en répondant aux questions, peu importe laquelle.
 - Ne pas répondre aux questions personnelles. Il n'est pas approprié de discuter de ses propres expériences sexuelles avec les élèves.
 - Être à l'aise. Si le sujet est difficile à débattre, être honnête en faisant comprendre aux élèves que, parfois, les questions de santé reproductive peuvent être difficiles à discuter ouvertement. Toutefois, il est important pour eux de recevoir des informations factuelles.
 - Répondre aux questions « qu'est-ce qui se passe si... ? ». Les élèves sont curieux à propos du sexe opposé et des changements qui s'opèrent au niveau de leur corps. Par conséquent, beaucoup se posent la question « qu'est-ce qui se passe si... ». Par exemple, « Qu'est-ce qui se passe si un garçon n'a pas de rêves érotiques ? ». Ces questions sont vitales et il est important d'y répondre.

Soutien aux participants ayant été victimes ou auteurs de violence ou de problèmes de SR.

Il est possible que certains élèves participant à la formation aient une expérience personnelle de la violence ou de problèmes liés à la santé de la reproduction (exemples viol, mariage forcé, grossesse...). Il faut un mécanisme de soutien et d'aide aux élèves dans leur processus de rétablissement, comme l'accès à un conseiller, une infirmière, un médecin, un chef religieux, un ancien du village ou quelqu'un d'autre qui a de l'expérience sur ces questions. Voici ci-dessous des stratégies pour mettre les élèves à l'aise.

Attitudes réconfortantes

1. Être prêt à apporter assistance et soutien à l'élève.
2. Emmener l'élève dans un endroit sûr en dehors de la salle de classe, loin de ses camarades. S'assurer que l'endroit est sûr et ne constitue pas une menace pour l'élève.
3. Mettre l'accent sur l'élève. Demander lui ce qu'il aimerait faire en ce moment précis (par exemple, ne pas participer à la session mais rester dans la salle, ne pas participer à la session et s'asseoir dans un autre endroit dans la salle de classe, parler à un conseiller ou à une personne pour un soutien, immédiatement ou plus tard etc.). Aider à accomplir ce qu'il ou elle aura décidé.
4. Ne pas porter de jugement. Fournir un soutien à l'élève sans tenir compte de ses sentiments, croyances et attitudes personnels.

5. Eviter de soumettre l'élève à trop d'informations, de questions ou de conseils. Ne pas présumer que l'élève est prêt à recevoir toute ressource ou toute aide.
6. Etre attentif à ce que dit l'élève. S'assurer qu'il comprend, Ne pas essayer de dire à l'élève comment il ou elle se sent. Faire comprendre à l'élève qu'il est normal de se sentir bouleversé.
7. Etre souple afin de répondre aux besoins de l'élève. Etre prêt à faire appel à un animateur conseiller, demander un délai supplémentaire, ou recourir à un co-animateur au cas où l'étudiant aurait besoin de soutien émotionnel immédiat.
8. Porter une attention constante sur l'élève.
9. Avoir toujours un conseiller ou une personne qualifiée et disponible pour aider les élèves à discuter de leurs sentiments.

Attitudes qui ne réconfortent pas

1. Interrompre, ridiculiser ou susciter la honte de l'élève.
2. Critiquer ou blâmer l'élève.
3. Refuser d'interroger l'élève qui veut intervenir.
4. Juger l'élève.
5. Négliger les élèves.
6. Minimiser ou ignorer les sentiments de l'élève.
7. Mettre l'élève dans un environnement menaçant.
8. Essayer de distraire ou de détourner l'attention de l'élève, de ses sentiments.
9. Violer le caractère confidentiel des sentiments de l'élève.

Derniers Conseils Pour Réussir le Programme sur les compétences de vie courante

- Se familiariser avec le guide avant de commencer le programme.
- Etudier les sessions dans leur intégralité avant d'en faire la restitution et préparer les documents à l'avance.
- Anticiper les problèmes qui pourraient se poser pendant les sessions à forte connotation émotionnelle, telles que les sessions traitant de la violence sexuelle. Voir la session « **Soutien aux participants ayant été victimes ou auteurs de violence ou de problèmes de SR** », pour plus d'informations.
- Revoir les objectifs avec les élèves au début de chaque session.
- Donner des exemples qui ont trait à l'environnement local, et faire de telle sorte que les activités reflètent le vécu et les préoccupations quotidiens des élèves.
- Planifier les moments de détente et les activités dynamisantes. Retenir les points importants lors des discussions ; les mentionner clairement sur le tableau aux fins d'usage au cours de la synthèse. Solliciter l'aide d'un élève pour cela.
- Mettre fin aux séances sur une note positive, avec un clair message à retenir. Le cas échéant, identifier les prochaines étapes ou les solutions possibles aux défis.
- Encourager les élèves à répondre aux questions qu'ils se posent entre eux.

Session 1 : Introduction

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Enumérer deux atouts que chaque élève apporte au programme.
2. Expliquer le but et les objectifs du programme de formation d'élève.
3. Identifier les règles de base du programme.

Matériel:

- Tableau à feuilles mobiles
- Scotch mural marqueurs
- Cahier de l'élève

Préparation de l'animateur:

Préparer du papier padex à l'avance avec le texte suivant de sorte qu'il soit facilement visible

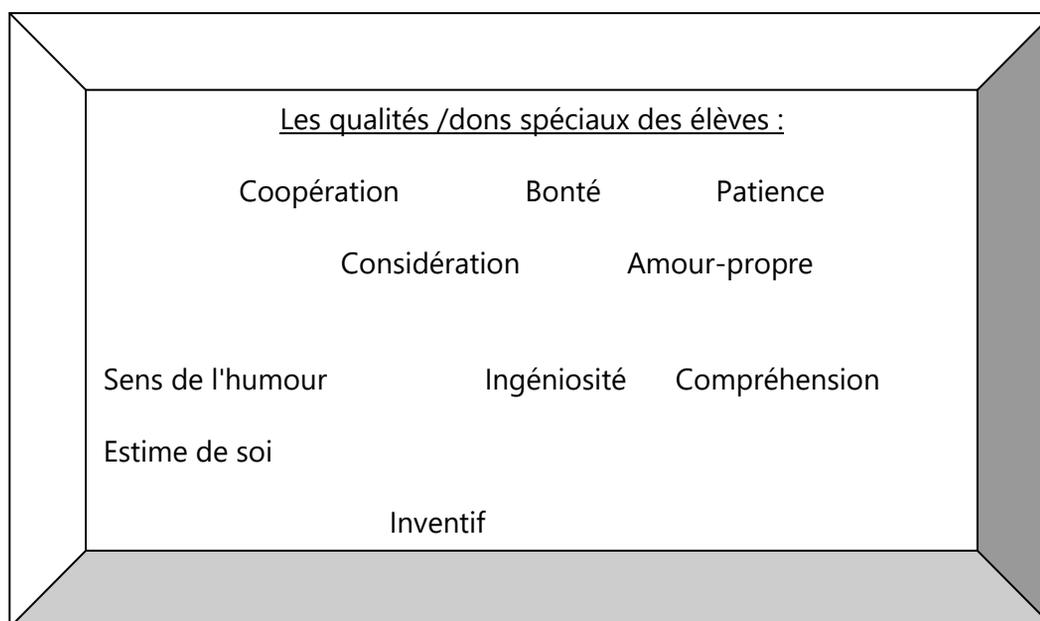
- But du programme et objectifs
- Questions d'entrevue pour l'Activité 1.

Activité 1

Introduction

45 minutes

1. Souhaiter la bienvenue aux élèves et se présenter.
2. Répartir les élèves en paires. S'il y a un nombre impair, faire équipe avec un élève.
3. Demander aux élèves de s'interroger les uns les autres en utilisant les questions préparées. Montrer aux élèves le tableau à feuilles mobiles avec les questions de l'entrevue. Demander aux élèves d'utiliser ces questions pour guider l'entrevue :
 - *Quelle est votre activité préférée lorsque vous avez du temps libre ?*
 - *Qu'est-ce qui vous donne envie d'aller à l'école ?*
 - *Quelle est la chose que vous avez faite et dont vous êtes fier(e) ?*
 - *Quels sont les deux **qualités ou dons naturels** qui vous ont aidé à atteindre cette chose dont vous êtes si fier(e) ?*
4. Accorder 5 à 8 minutes pour l'entrevue.
5. Demander à chaque élève de présenter la personne qu'il a interrogée à l'ensemble du groupe.
6. Après chaque présentation, demander aux élèves d'applaudir.
7. Demander qu'est-ce qui motive les élèves à aller à l'école ?
8. Demander aux élèves d'énumérer toutes les qualités ou les dons qu'ils ont utilisés pour réaliser la chose pour laquelle ils ont été si fiers. Exemples : la patience, la bonté, l'intelligence, la débrouillardise, etc.
9. Enregistrer la liste des qualités, traits de caractères ou des dons sur un tableau à feuilles mobiles et conservez-les pour la Session n° 2. Voir un exemple sur tableau ci-dessous. Informer les élèves que vous parlerez de cette liste plus tard.



*Activité 2 :**Attentes des Participants**(15 minutes)*

1. Donner à chacun dans la salle la possibilité de répondre à la question suivante : quelles sont les attentes par rapport au Programme de Formation sur la SRA et les VFMS ?
2. Noter les réponses sur un tableau papier.
3. Expliquer le but et les objectifs du Programme de formation des élèves (voir document à la fin de cette session)
4. Donner un avis sur toutes les relations qui existent entre les attentes des élèves et les objectifs du programme.
5. Si les élèves citent des choses qui ne sont pas prises en charge par le programme, s'assurer de souligner ce qui va être porté dans le programme.

Par exemple, un élève peut dire qu'il ou elle attend de l'école la construction d'une clôture afin d'améliorer la sécurité scolaire. Ceci est un exemple de quelque chose qui n'est pas couverte par le programme.

*Activité 3 :**Règles de base**(20 minutes)*

1. Inviter les élèves à élaborer une liste des règles de base qui guideront le groupe et contribueront à maintenir un environnement d'apprentissage sécurisé et respectueux tout au long du programme.
2. Noter les règles de base sur un tableau papier et les afficher sur le mur à titre de référence tout au long du programme.
3. Expliquer aux élèves que le respect de ces règles de base facilitera la formation.
4. Revoir le document des règles de base suggérées à la fin de cette session et compléter si nécessaire.
5. Rassurer les élèves sur l'importance de respecter la confidentialité des échanges.
6. Dire aux élèves qu'ils apprendront davantage sur la façon d'obtenir de l'aide tout au long du programme).

Synthèse de la session**(10 minutes)**

-
1. Passer en revue les buts et objectifs de la formation.
 2. Expliquer que ce programme vise à créer un environnement d'apprentissage sécurisé pour tous les élèves.
 3. Inviter un élève à lire les règles de base à haute voix.
 4. Chaque élève dans la salle est un cas spécial ; il a fait quelque chose dont tout le monde se sent fier. Accomplir cela requiert du talent, des qualités ou dons spéciaux
 5. Certaines qualités aident à atteindre ses objectifs et à réaliser ses rêves.

Ressources de l'animateur

Le programme de renforcement des compétences de vie courante des élèves

Règles de base de travail

- **Confidentialité** - Ce qui est partagé ici ne doit pas être répété nulle part ailleurs. Cela permettrait à tout le monde d'être plus à l'aise, ouvert et honnête ;
- **Participation** - S'engager effectivement dans les activités et discussions ;
- **Ne pas porter de jugement**- C'est une bonne chose que d'être en désaccord, mais il n'est pas acceptable de porter un jugement ou d'abaisser les autres à cause de leurs sentiments, opinions ou expériences ;
- **Respectueux** - S'écouter les uns les autres ; Traiter les autres comme l'on souhaiterait l'être ;
- **Ecouter et ne pas interrompre** - Ecouter les autres et leur accorder toute l'attention. Chacun doit avoir l'occasion de participer ;
- **Chacun a droit de s'abstenir** - Bien que ce programme encourage la participation volontaire, l'abstention d'activité ou le fait de passer quand une question est posée est toujours acceptable ;
- **Aucune question n'est stupide ou bête.** Toute question vaut la peine d'être posée.

Session 2: Mon Chemin, Mon Avenir

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Lister deux objectifs personnels pour l'avenir.
2. Identifier deux qualités, traits de caractère ou dons que les élèves possèdent et qui les aideront à atteindre leur but.
3. Découvrir trois ressources disponibles (internes ou externes) leur permettant de surmonter *des obstacles et d'atteindre leur but*.

Matériel:

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Scotch mural
- Cahier de l'élève

Préparation de l'animateur:

- Afficher dans la salle la liste de dons, qualités ou traits de caractère que les élèves avaient créée lors de la session n°1 ;
- Écrire « réaliste » et « accessible » avec leurs définitions au tableau pour l'activité n°2 ;

Note à l'animateur :

Il est important pour l'animateur de maintenir les élèves dans les limites des règles de base à cette première session.

Il doit créer un environnement sain d'apprentissage dans lequel tous les élèves, garçons et filles, se sentent à l'aise pour participer.

Ces deux premières sessions donneront le ton de toute la formation. Être gentil, juste, fidèle aux règles de base, et inclusif (permettre à tous les membres du groupe de participer).

Activité 1 : Les qualités personnelles des élèves (10 minutes)

1. Afficher la production sur les dons et qualités dans la salle ;
2. Rappeler aux élèves qu'ils vont s'appuyer sur leurs productions de l'activité précédente portant sur les qualités, les dons ou les aptitudes naturelles qu'ils possèdent et qui ont contribué à réaliser cette chose ;
3. Demander aux élèves de compléter cette liste
4. Prendre en compte la timidité de certains élèves à parler de manière positive d'eux-mêmes ; de ce fait, l'animateur pourrait dire qu'ils sont en train de citer les qualités ou les dons que les jeunes ont en général et qui les rendent si spéciaux.
5. Demander aux élèves de choisir dans la liste deux dons / qualités qu'ils possèdent. Ce ne doit pas obligatoirement être les deux dons/ qualités qu'ils ont répertoriées au cours de la session précédente. Ça peut être n'importe laquelle de la liste.
6. Demander aux élèves de partager.
7. Encourager les élèves à participer
8. Demander aux élèves d'applaudir ou de taper des pieds après que chaque élève aura partagé.

Activité 2 : Espoir pour l'avenir (30 minutes)

1. Rappeler aux élèves que dans le but de produire cette liste de qualités particulières, ils ont été invités à réfléchir sur une chose qu'ils avaient faite dont ils étaient fiers. Demander aux élèves de se projeter dans l'avenir d'ici 5 ans, 10 ans, voire 15 ans.
2. Demander aux élèves de fermer les yeux pendant quelques minutes et de s'imaginer dans 10 ans :
 - a. Où vivriez-vous ? Dans une ville ? Un village ?
 - b. Quel serait votre métier ?
 - c. Que feriez-vous ?
 - d. Qu'est-ce qui vous rendriez le plus fier ?
 - e. En quoi seriez-vous différent de la personne que vous êtes aujourd'hui ?
3. Demander aux élèves d'ouvrir les yeux...
4. Leur demander : « de tout ce que vous avez imaginé lorsque vous vous êtes vus dans 10 ans, que désirez-vous le plus obtenir ou être ? »
5. Demander à chaque élève de partager au moins un rêve qu'il chérit dans les 10 années à venir et noter-le au tableau sans y mentionner le nom de l'élève. La plupart des espoirs seront similaires (par exemple, jouer dans l'équipe nationale de football, être membre du gouvernement, etc.).
6. Placer les réponses semblables dans une catégorie (par exemple, être un athlète professionnel, être un élu local, etc.).

7. Leur demander pourquoi il est important de se projeter dans 10 ans ;
8. Demander à chaque élève de choisir un rêve et de dire comment il compte le réaliser ;
9. Identifier les rêves qui sont réalistes et accessibles ;
 - a. **Réaliste** = l'objectif est fidèle à ce qui pourrait réellement se passer
 - b. **Accessible** = l'objectif est réalisable et exige un effort ou un dépassement de soi et de ressources

Activité 3 : **Routes et « nids de poule »** **(45 minutes)**

1. Faire lire l'histoire de Seydou, ci-dessous, par un élève :

Seydou a 12 ans. Il est un excellent élève au collège du quartier et est un très bon athlète. Il joue au football et rêve d'intégrer l'équipe nationale, à l'avenir.

Un jour, son professeur principal remarque qu'il venait à l'école en retard. Alors il lui a demandé si tout allait bien à la maison. Seydou avoue qu'il est en retard à cause des corvées que lui impose son père chaque matin.

Le professeur principal a demandé à son collègue d'éducation physique et sportive de parler au père de Seydou. Après discussion, ce dernier s'est engagé à trouver une solution pour que son fils se rende à l'école à l'heure.

Par ailleurs, un des professeurs de Seydou qui ne l'aimait pas, l'humiliait souvent devant ses camarades. Il lui était donc difficile d'apprendre dans de telles conditions et il commençait à se décourager et à fuir son cours.

En plus, en allant à l'école, Seydou était parfois approché par un groupe de garçons plus âgés qui considéraient l'école comme étant une perte de temps. Ils le taquinaient et l'invitaient à venir fumer un joint.

En l'absence de son père, sa mère lui demande de rester à la maison pendant quelques jours, car étant l'aîné de la famille, elle aurait besoin de son aide. Ce qui a conduit à des absences répétées à l'école et aux séances d'entraînement de football.

2. Demander aux élèves quel était le rêve ou l'espoir de Seydou pour l'avenir ?
3. Est-ce que son rêve était réaliste ? Accessible ? pourquoi ou pourquoi pas ?

4. Qui ou quoi dans sa vie l'aiderait à avancer vers ce rêve ? on appellera ces personnes / choses **"route vers votre rêve"**.
5. Qui ou quoi dans sa vie l'empêcherait d'atteindre ses rêves ? On appellera ces personnes / choses **"nids de poule sur la route de votre rêve."**
6. Demander aux élèves de réfléchir à la situation de Seydou et aux « nids de poule » sur son chemin.
7. Maintenant, imaginez que Seydou ait la liste des dons / qualités que vous avez. Voir la liste des qualités / dons générée par les élèves lors de la Session 1 et utilisée au début de la session 2.
8. Laquelle de ces qualités Seydou peut-il utiliser pour l'aider à aller au-delà des nids de poule sur sa route ou pour réparer ces « nids de poule » ? Donner 2 ou 3 exemples.
9. Demander aux élèves de penser à leur propre rêve.
 - a. Demander s'il y a quelqu'un autour d'eux qui puisse les aider à se frayer un chemin sûr vers leurs rêves ?
 - i. Exemples : les enseignants attentionnés, de bons amis, le soutien des adultes, le centre des jeunes, ses propres qualités.
 - b. Demander s'il y a quelqu'un ou quelque chose autour d'eux qui puisse constituer un nid de poule sur la route vers leurs rêves ?
 - i. Exemples, l'intimidation, être de sexe féminin, le manque d'opportunité.
 - c. Quelles sont les qualités que vous possédez pour surmonter ces « nids de poule » ?
 - i. Exemples, débrouillard, persévérant, confiant en soi.
10. Rappeler que s'ils ont déjà accompli des choses dont ils sont fiers, c'est parce qu'ils ont des qualités pour y arriver.
11. Rappeler que la route vers tout espoir ou rêve est remplie de « nids de poule » ; la clé c'est de trouver des ressources, des personnes et des choses qui peuvent vous aider à passer les nids de poule et de survivre malgré les difficultés.
 - Croire en soi
 - Obtenir de l'aide de la part d'adultes de confiance
 - Trouver des ressources qui peuvent aider
 - Trouver un professeur qui croit en vous

Synthèse de la session (10 minutes)

1. Rappeler aux élèves qu'ils ont probablement déjà surmonté de nombreux obstacles dans leur vie et ont démontré qu'ils ont des qualités et talents ;
2. Il y a beaucoup d'obstacles pour réaliser leur rêve. Mais il y a également beaucoup de personnes prêtes à les soutenir et des ressources pour les aider ;
3. Réparer « les nids de poule » en utilisant ses atouts et qualités ;
4. Remercier les élèves d'avoir partagé leurs espoirs et leurs rêves les uns avec les autres ;
5. Demander un engagement des élèves à se soutenir mutuellement maintenant qu'ils connaissent les rêves d'avenir de leurs camarades.

Session 3 : La Puberté

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

A la fin de cette session, les élèves seront en mesure de :

1. Définir la puberté
2. Définir l'adolescence
3. Décrire les changements physiques, physiologiques et psychologiques (émotionnels) de la puberté.
4. Elaborer les stratégies pour se soutenir mutuellement pendant la puberté.
5. Expliquer les pratiques d'hygiène de base à cet âge.

Matériel:

- Tableau noir ou tableau à feuilles mobiles
- Craie ou marqueurs
- Assez de craie/d'espace ou de marqueurs/de papier pour l'activité n°2.

Préparation de l'animateur:

- Écrire les définitions des mots « adolescence » et « puberté » sur le tableau à feuilles mobile, avant l'heure.

Activité 1 : Définitions et généralités (15 minutes)

1. Demander aux élèves de réfléchir à la première chose qui leur vient à l'esprit quand ils entendent les mots « puberté » ou « adolescence ». Leur permettre d'utiliser l'argot.
2. Ecrire tous les mots cités au tableau.
3. Partager les définitions de la puberté et de l'adolescence. Demander aux élèves de comparer leur liste aux définitions. Quelles sont les similitudes ? Quelles sont les différences ?
4. Quelles sortes de mots d'argot que les élèves ont utilisés et qui ne figurent pas dans les définitions ?
 - **Adolescence** : période comprise entre l'âge de 10-19 ans. C'est la phase de maturation des organes génitaux et de bouleversement psychologique et comportemental ; exemple : irritabilité, susceptibilité, solitude, contemplation et inquiétude par rapport aux changements du corps, curiosité et surtout découverte du sexe opposé. L'adolescent(e) développe des affinités, des liens d'amitié et de compagnonnage, revendique un pouvoir, conteste des valeurs établies et a tendance aux défis »
 - **Puberté** : « début de l'apparition des caractères sexuels secondaires liés à la sécrétion des hormones »

Néanmoins il peut arriver que certaines filles commencent à changer dès 8 ans, d'autres peuvent ne commencer qu'à 14 ans. Les organes des garçons commencent à changer habituellement à partir de 10-12 ans.

Dès que les garçons et les filles atteignent la puberté, ils peuvent se reproduire. Se reproduire signifie « faire un bébé ». La reproduction sera abordée dans la session suivante.

Au cours de la puberté les filles commencent à voir les règles ou menstrues.

Au cours de la puberté les garçons commencent à produire du sperme.

Quand une fille commence à voir ses règles ou menstrues, cela signifie qu'elle est capable de tomber enceinte. Quand un garçon commence à produire du sperme, ceci signifie qu'il est capable de mettre une fille enceinte.

Ces changements à la puberté sont normaux.

5. Expliquer que, si les définitions de la puberté et l'adolescence sont **importantes**, c'est parce que les élèves ont constaté à leur niveau des changements physiques et psychologiques (émotionnels). Expliquer que la prochaine activité sera d'explorer ceci d'avantage.

Activité 2 : Caractéristiques de l'adolescence (45 minutes)

1. Séparer les élèves en groupes de filles et de garçons.
2. Demander aux filles de dessiner le contour du corps d'une jeune fille sur une grande feuille, et aux garçons de faire pareil pour leur corps.
3. Demander aux élèves de marquer (avec des mots ou images) tous les changements remarquables dans leur corps.
4. Accorder 10 minutes pour cette activité.
5. Faire de sorte que les croquis soient visibles pour tous.
6. Demander aux élèves d'observer les contours pour les garçons et les filles.
7. Demander aux élèves de lister les changements physiques et physiologiques qui se passent pour un garçon pendant cette période.
 - Voix grave (rauque)
 - Poitrine plus large
 - Épaules plus larges
 - Apparition de poils, au niveau du pubis, du visage et sous les aisselles
 - Développement des organes génitaux
 - Augmentation de la taille
 - Développement des muscles
 - Changement de caractères
 - Érection matinale
 - Éjaculation (pollution nocturne)
 - Désir sexuel.
8. Ajouter toute modification à la liste que les élèves ont omise de mentionner.
9. Demander aux élèves de citer les changements physiques et physiologiques observés chez la fille pendant cette période :

Par exemple :

 - Développement des seins
 - Développement des hanches
 - Augmentation du poids et de la taille
 - Voix douce
 - Apparition de poils
 - Changement de caractères
 - Apparition des règles
10. Ajouter toute modification à la liste que les élèves ont omise de mentionner
11. Demander aux élèves de citer les changements psychologiques (émotionnels) observés chez les garçons et les filles pendant cette période.

Par exemple :

 - Confiance en soi ou non et Attentes positives ou négatives pour l'avenir.
 - Désir ardent d'expérimenter et d'essayer de nouvelles choses ;
 - Irritabilité, susceptibilité, solitude et inquiétude par rapport aux changements survenus au niveau de son corps ;

- Attirance par le sexe opposé, séduction et sensibilité sexuelle ;
 - Désir d'indépendance, de respect et de reconnaissance ;
 - Développement d'affinités, de liens d'amitié et de compagnonnage ;
 - Revendication de pouvoir, contestation des valeurs établies et tendance aux défis ;
 - Instabilité émotionnelle, confusion et arbitraire, influence des pairs.
12. Expliquer aux élèves que ces changements sont normaux et vécus par tous–tes les adolescent(e)s à cette période ;
 13. Demander aux élèves d'entourer tous les changements qui sont identiques ou semblables pour les garçons **et** les filles ;
 14. Dire qu'ils traversent tous la même période qu'ils sont membres du « Club de la puberté », ou qu'ils le seront bientôt ;
 15. Expliquer qu'il s'agit d'un club d'élite. Comme les membres d'un club, ils auront besoin de se soutenir mutuellement. Le soutien d'amis et d'adultes avertis et empathiques, rendrait la vie de club plus agréable ;
 16. Se soutenir les uns les autres. Donner des exemples.

Activité 3 : Avec les changements vient la responsabilité (20 minutes)

1. Rappeler aux élèves les changements décrits dans l'activité précédente, à la fois physiques et psychologiques (émotionnels).
2. Expliquer que ces changements entraîneront certaines responsabilités.
3. Demander, qu'est-ce qu'ils vont faire différemment maintenant que leur corps et leurs émotions sont en mutation ?

Par exemple,

Changement : Vouloir être plus indépendant

Responsabilités : Meilleure communication avec les parents et les adultes au sujet de votre besoin d'indépendance ; Être respectueux des parents/ aînés pour mériter leur respect ; être utile et fidèle aux engagements de la famille ;

Changement : Irritabilité, manque de contrôle

Responsabilités : Apprendre à mieux contrôler ses émotions

Changement : Une fois que le corps change pendant la puberté, les garçons deviennent capables de faire des enfants aux filles et les filles sont capables d'être enceintes. La puberté a préparé le corps à la reproduction ou à « faire un bébé ».

Responsabilités : Éviter tout acte sexuel précoce ; Contrôler ses pulsions ; Développer les stratégies pour faire face à l'influence négative des mauvaises compagnies.

4. Remercier les élèves de leur participation
5. Rappeler les nouvelles responsabilités liées à la puberté telles que la protection et l'hygiène du corps.
6. Partagez ce qui suit :

Hygiène des parties intimes et du petit linge :

A partir de la puberté, il faut être plus propre. A cet effet, il est indispensable de porter des vêtements et des sous-vêtements propres ainsi que se laver régulièrement (au moins une fois par jour) à cause de la transpiration plus importante. Pendant les règles, on doit faire très attention à l'hygiène intime.

Changer les slips et les caleçons une fois par jour. Les laver avec de l'eau et du savon, bien les rincer et les faire sécher au soleil afin d'éviter la multiplication des germes pathogènes.

Pendant la période des règles, la fille doit utiliser des protections hygiéniques et, quelque soit le type de protection utilisé, il est essentiel de la changer régulièrement (3 à 4 fois par jour) afin que les parties intimes ne restent pas trop longtemps en contact avec le sang évacué. Ces mesures de précaution permettent de prévenir les irritations, des infections mais aussi d'éviter des mauvaises odeurs.

Les conseils suivants aideront à éviter le manque de confort ressenti pendant les règles :

- Garder les parties intimes propres
- Eviter de porter des sous-vêtements (slips) trop serrés, en matière synthétique ou des « strings » ;
- Changer les protections hygiéniques au moins 3 à 4 fois par jour
- Nettoyer la vulve avec de l'eau et du savon en commençant par devant pour finir par derrière afin d'éviter de répandre les micro-organismes anaux sur la zone vaginale (risques d'infection vaginale)

Synthèse de la session (10 minutes)

1. La puberté est la période pendant laquelle les garçons et les filles vivent des changements physiques, physiologiques et psychologiques. Les garçons et les filles ont beaucoup de choses en commun pendant la période de la puberté et peuvent s'entraider.
2. En général, les filles atteignent la puberté plus tôt que les garçons. Le corps de certaines filles commence à subir des transformations dès l'âge de 8 ans ; pour d'autres elles ne commencent qu'à l'âge de 12ans. Le corps des garçons commence souvent à subir des transformations qu'à l'âge de 12 à14 ans ;
3. Les transformations physiques, physiologiques et émotionnelles sont normales ; La puberté est une période passionnante, mais elle peut également être effrayante et troublante. Trouver un adulte digne de confiance pour recevoir des conseils au cours de cette période.
4. Faire comprendre, qu'une fois l'âge de la puberté atteint, ils peuvent « faire des enfants »

Session 4 : Comment Fonctionne le Corps

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

A la fin de cette session, les élèves seront en mesure de :

1. Citer les différentes parties de l'appareil génital de l'homme et de la femme
2. Expliquer le fonctionnement des organes génitaux de l'homme et de la femme.
3. Décrire le cycle menstruel.
- 4

Matériel:

- Tableau noir/craie ou tableau à feuilles mobiles/marqueurs
- Affiches avec les explications sur les appareils génitaux masculin et féminin, le cycle menstruel

Préparation:

- Passer en revue les points de « comment parler de sexe avec les jeunes ? » (Voir fin de session) ;
- Inviter, si possible, un professionnel de la santé pour dérouler cette session. Ceci aidera à créer un lien entre les élèves et un point de prestation de santé ;
- Rassurer les élèves de la confidentialité des échanges ;
- Passer en revue les affiches sur les appareils reproducteurs, le contenu sur « le cycle menstruel » (voir fin de session)
- Apprêter les supports et rappeler aux élèves d'apporter leur « *Cahier de l'élève* » ;
- Identifier d'autres ressources ou personnes avec lesquelles les jeunes peuvent trouver des informations complémentaires.

Activité 1 : Fonctionnement de l'appareil génital de la femme, de l'homme (1 heure et 25 minutes)

1. Demander aux élèves de rappeler les changements majeurs observés pendant la puberté ;
 2. Dire l'importance de connaître le fonctionnement du corps humain.
 3. Rappeler aux élèves que deux des choses qui arrivent aux filles pendant la puberté sont l'ovulation et l'apparition des règles (menstrues) ;
 4. Rappeler aux élèves que pendant la puberté, les garçons commencent à produire le sperme.
 5. Demander aux élèves s'ils savent comment une fille peut tomber enceinte
 6. Montrer l'affiche sur l'appareil génital masculin et expliquer son fonctionnement. (Voir contenu associé)
 7. Rappeler aux élèves que toutes les affiches et explications sur le corps sont dans « le Cahier l'élève ». Renvoyer-les à la page exacte.
 8. Montrer l'affiche de l'appareil génital féminin et expliquer son fonctionnement. (Voir contenu associé)
 9. Montrer l'affiche sur le cycle menstruel et expliquer. (Voir contenu associé)
-

Synthèse de la session (5 minutes)

1. Récapituler le fonctionnement des appareils reproducteurs masculin et féminin Le corps humain est beau et ses fonctions sont normales mais, à la puberté, « il est encore *immature* et pas toujours *prêt* pour la reproduction ».
2. A la prochaine session les conséquences des rapports sexuels précoces ainsi que la façon de prévenir la grossesse seront abordées.

Comment parler de sexe avec les jeunes

1. **Accepter les mots d'argot.** Même si une question contient de l'argot ou des termes incorrects, accepter la question telle quelle et reformuler-la en utilisant une terminologie plus correcte.
2. **Savoir dire « je ne sais pas », si tel est le cas.** Si une question se pose pendant la session et que l'animateur n'est pas sûr de sa réponse, il doit promettre de chercher plus d'informations et de fournir une réponse à la prochaine rencontre ;
3. **Rester simple.** Ne pas impressionner ni intimider les jeunes. Expliquer en des termes simples, faciles à comprendre ;
4. **Déterminer la « vraie » question.** Parfois la question peut être ambiguë, la reformuler pour la rendre compréhensible.
5. **Etre objectif et faire attention aux jugements de valeurs.** S'en tenir aux faits et garder ses avis et valeurs pour soi. Ne pas sous-entendre la culpabilité ou la honte en répondant à des questions, qu'importe la nature de celles-ci.
6. **Ne pas répondre aux questions personnelles.** S'en tenir aux faits et ne pas répondre aux questions personnelles **Etre à l'aise** Si l'animateur est inconfortable ou exprime un malaise par la communication non-verbale, les jeunes le sauront immédiatement. Si c'est un sujet stimulant à discuter pour l'animateur, être HONNÊTE. Dire aux jeunes que parfois il est difficile de discuter sur la sexualité ;
7. **Admettre les questions « qu'est-ce qui...si ».** C'est un âge très curieux concernant la sexualité et beaucoup d'élèves ont des questions genre « **qu'est-ce qui... si** » (par ex : **qu'est-ce qui** se produit **si** un garçon n'a aucun sperme ?). Ces questions sont valides et il est important de rechercher la vraie question qui, en fait, est : « Est-ce qu'une fille peut tomber enceinte si un garçon n'éjacule pas ? ».
8. **Respecter le droit du jeune à l'intimité et maintenir la conversation confidentielle** à.
9. S'il y a un **centre médico-social convivial pour la jeunesse** à proximité, donner les références et y envoyer le jeune en cas de besoin.
10. **Un centre est convivial** s'il est facile d'accès, les services disponibles et le personnel sympathique, et objectif, l'information confidentielle.

Les différentes parties de l'appareil génital masculin :

Appareil génital masculin

Schéma descriptif et rôle de chaque partie

Partie externe :

Pénis ou verge : organe de copulation, il contient des tissus érectiles qui se gorgent de sang pendant l'érection.

Il est traversé par un canal appelé **urètre** qui joue un double rôle : conduire le sperme et évacuer les urines.

Le pénis se termine par le **gland** (*partie renflée et couverte par une peau appelée prépuce qui est enlevée lors de la circoncision*) et présente une ouverture appelée **méat urinaire**.

Bourses ou scrotum : enveloppe recouvrant les testicules

Partie interne :

Testicules : lieu de production des cellules sexuelles de l'homme (spermatozoïdes : éléments nécessaires à la reproduction). Ils sécrètent une hormone (la testostérone).

Les testicules sont coiffés partiellement par **l'épididyme** qui constitue le lieu de stockage et de maturation des **spermatozoïdes**.

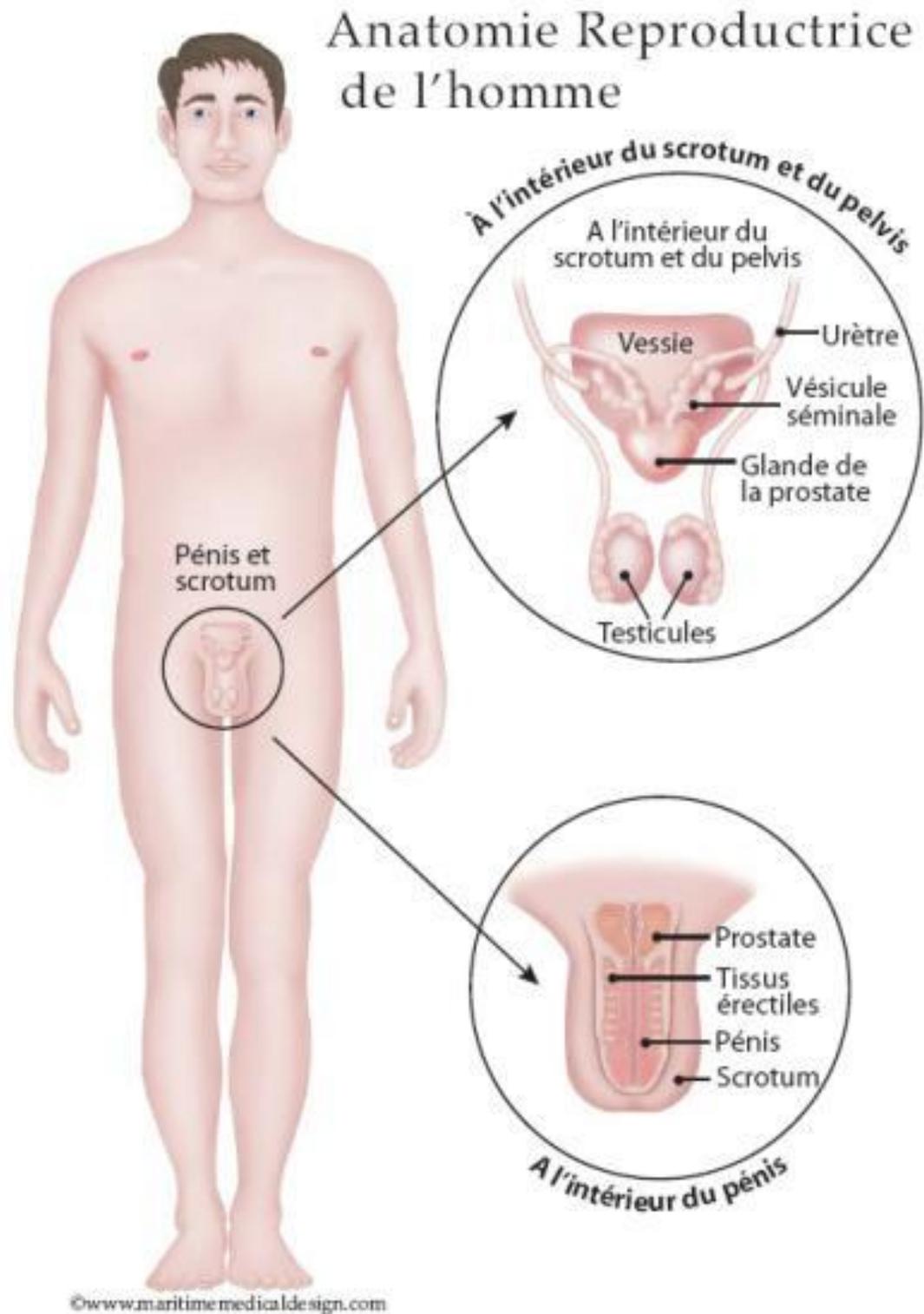
Canaux déférents : conduisent les spermatozoïdes de l'épididyme jusqu'aux vésicules séminales lorsque le pénis est en érection.

Vésicules séminales : Lieux de stockage des spermatozoïdes et de production du liquide séminal qui constitue une partie du sperme et favorise la survie des spermatozoïdes.

Prostate : Glande donnant sur l'urètre et secrète le liquide prostatique qui constitue la plus grande partie du sperme. Ce liquide dilue les spermatozoïdes et leur donne leur mobilité. La prostate est traversée par le canal éjaculateur et urinaire.

Urètre : canal qui conduit l'urine de la vessie vers l'extérieur mais aussi le sperme vers l'extérieur.

APPAREIL REPRODUCTEUR DE L'HOMME



Les différentes parties de l'appareil génital féminin :

L'appareil génital féminin :

Schéma descriptif et rôle de chaque partie

La partie externe :

Elle est constituée par la vulve composée des petites et des grandes lèvres, du clitoris, des orifices vaginal et urinaire.

Le **clitoris** contient des tissus érectiles qui se gorgent de sang pendant l'excitation. (C'est la partie enlevée lors de l'excision.)

La partie interne

Elle est composée :

Du vagin : organe de copulation.

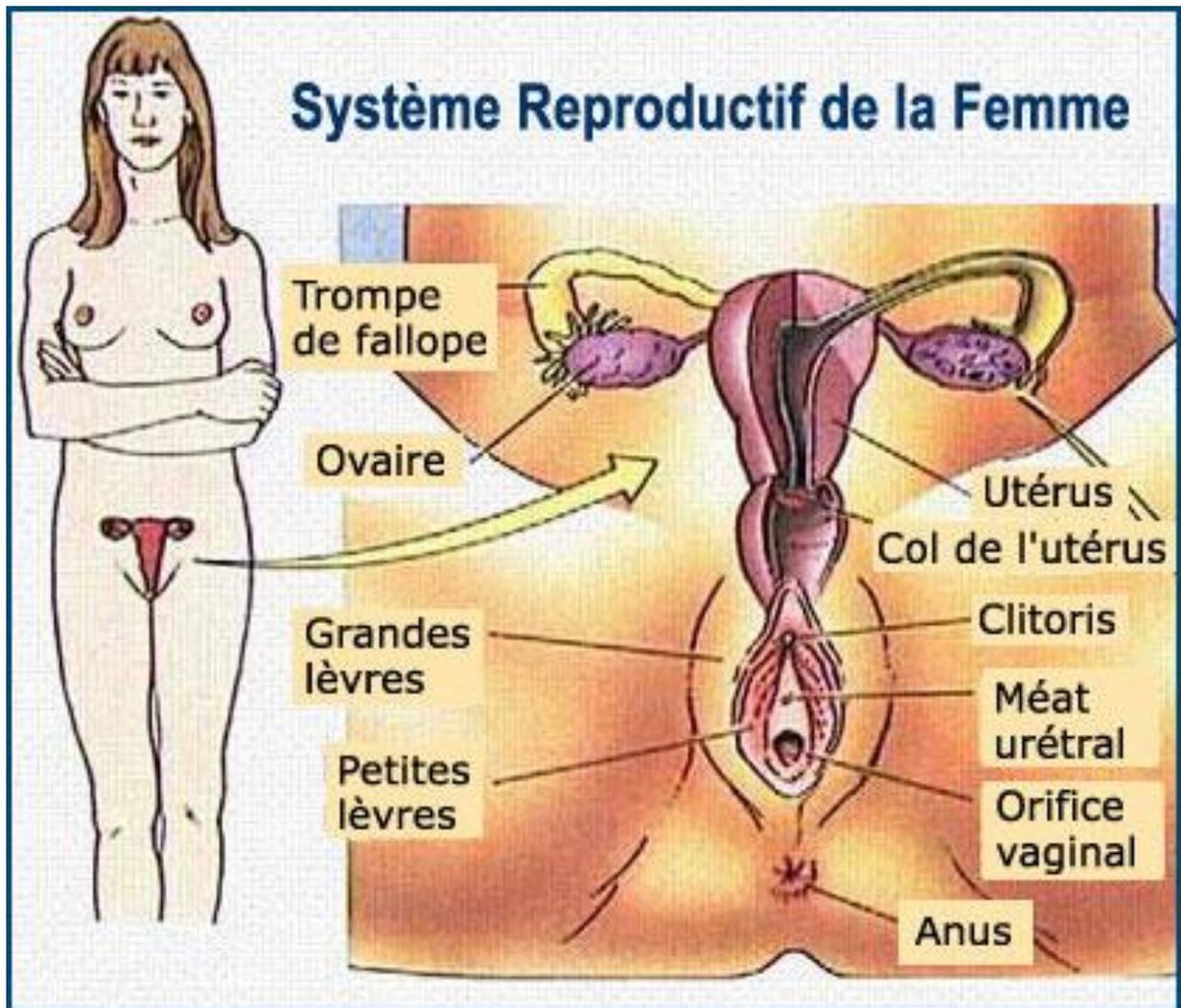
Du col de l'utérus : entrée de l'utérus (partie étroite qui laisse passer le sang des règles et s'élargit progressivement lors de l'accouchement pour laisser passer l'enfant). Il produit la glaire cervicale.

De l'utérus : organe creux où se développe le fœtus. Sa partie interne est tapissée par une muqueuse appelée endomètre.

Des trompes de Fallope : conduits reliant l'utérus aux ovaires et se terminant par des pavillons. C'est dans les trompes qu'a lieu le plus souvent la fécondation.

Des ovaires : glandes qui secrètent des hormones (œstrogènes et progestérone) et produisent des cellules sexuelles appelées ovules.

Example of Female reproductive system picture to be replaced by Senegal Team – Otherwise will need permission to use this.



Le cycle menstruel

Cycle menstruel :

Le cycle menstruel commence le 1^{er} jour des règles et se termine la veille des règles suivantes (jour précédent l'apparition des règles suivantes).

C'est une période cyclique de 28 jours en moyenne. Le cycle menstruel est compris entre la puberté et la ménopause (11- 12 ans jusqu'à 45 – 50 ans). Les règles durent en moyenne 3 à 5 jours. Cependant, il y a des cycles longs et des cycles courts (20 à 36 jours).

Le cycle menstruel comprend trois (03) phases :

- La phase pré-ovulatoire :

Cette phase est encore appelée phase folliculaire. Elle est variable selon la durée du cycle et est caractérisée par le développement de la muqueuse utérine et l'épaississement de la glaire cervicale au niveau du col de l'utérus.

- La phase ovulatoire

Elle est marquée par l'ovulation (libération d'un ovule par un des ovaires) Cette phase est caractérisée par la sécrétion d'une glaire cervicale qui est translucide, abondante et filante. Cette glaire favorise la remontée des spermatozoïdes vers l'utérus et les trompes.

A retenir : dès que la fille commence à voir ses règles, tout acte sexuel peut conduire à une grossesse.

- La phase post ovulatoire :

Elle est encore appelée phase lutéinique. Elle est constante et dure 14 jours après l'ovulation. Pendant cette phase, la glaire redevient épaisse, peu abondante et imperméable aux spermatozoïdes.

NB : Le cycle menstruel peut varier et être perturbé par plusieurs facteurs : émotions vives de joie ou de peur, de changement de climat, voyages, état nutritionnel, prise de certains médicaments...

Explication du mécanisme de l'éjaculation

Mécanisme de l'éjaculation :

Lors de l'érection, les spermatozoïdes mûrs stockés au niveau des épидидymes, empruntent les canaux déférents, arrivent au niveau des vésicules séminales qui à leur tour secrètent le liquide séminal.

Le mélange des spermatozoïdes et du liquide séminal passe par le canal déférent et arrive au niveau de la prostate ; cette dernière, secrète le liquide prostatique. Le tout constitue le sperme qui, passe par l'urètre et sort par le méat urinaire : c'est l'éjaculation.

A retenir : dès la première éjaculation, le garçon peut être auteur d'une grossesse.

Explication des conditions de survenue de la grossesse

A chaque cycle menstruel, un ovule est libéré par un ovaire. Cet ovule est aspiré par le pavillon et conduit dans la trompe. Si au moment du rapport sexuel l'homme éjacule, les spermatozoïdes contenus dans le sperme remontent par le col de l'utérus grâce à la glaire cervicale, traversent la cavité utérine et arrivent au niveau des trompes.

Si un des spermatozoïdes rencontre l'ovule au niveau de la trompe, il y a fécondation. L'ovule fécondé descend dans la cavité utérine où il va s'implanter et se développer pendant 9 mois. C'est la grossesse.

NB : durée de survie des cellules sexuelles :

Les spermatozoïdes gardent leur pouvoir fécondant pendant 72 heures dans les voies génitales de la femme.

Les ovules survivent 24 heures après ovulation.

Souligner que les trois choses suivantes doivent se produire pour qu'une grossesse puisse avoir lieu :

- Un ovule doit être présent dans une des trompes de Fallope de la femme.
- Le spermatozoïde de l'homme doit entrer dans l'ovule pour le féconder.
- L'ovule fécondé doit se loger sur la paroi interne de l'utérus de la femme.

Session 5 : Responsabilité – Eviter les activités sexuelles Précoces

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Définir une activité sexuelle précoce
2. Identifier les conséquences d'une activité sexuelle précoce

Matériel :

- Tableau ou tableau à feuilles mobiles
- Craie ou marqueurs
- Sac à articles
- Affiches sur l'appareil génital de l'homme et de la femme
- Affiches sur le cycle menstruel

Préparation de l'animateur :

- Passer en revue « les conséquences des activités sexuelles précoces » disponibles à la fin de cette session en vue de la préparation de l'Activité 1.

Activité 1 : Responsabilités à l'âge de la puberté : éviter le comportement sexuel précoce (40 minutes)

1. Rappeler aux élèves la discussion en session n°3 lors de laquelle ils ont débattu sur quelques nouvelles responsabilités qui viennent avec les nouveaux changements ayant lieu dans leurs corps, en raison de la puberté.
2. Passer en revue quelques exemples de ces changements et les responsabilités qui les accompagnent :

Changement : Vouloir être plus indépendant

Responsabilités : Meilleure communication avec les parents et les adultes au sujet de votre besoin d'indépendance ; Être respectueux des parents/ aînés puisque vous demandez plus de respect vous-même ; être utile et fidèle aux engagements auxquels la famille doit faire face ;

Changement : Irritabilité, manque de contrôle

Responsabilités : Apprendre à mieux contrôler ses émotions

Changement : Une fois que le corps change pendant la puberté, les garçons deviennent capables de faire des enfants aux filles et les filles sont capables d'être enceintes. La puberté a préparé le corps à la reproduction ou à « faire un bébé ».

Responsabilités : Éviter l'activité sexuelle précoce ; Contrôler ses pulsions et remettre à plus tard l'activité sexuelle ; Développer les stratégies pour faire face à l'influence négative des mauvaises compagnies.

3. Demander la définition de « activité sexuelle précoce ».
4. Partager cette définition : « Les activités sexuelles sont dites précoces lorsqu'elles surviennent avant l'âge de 18 ans car la maturité physique et psychologique n'est pas atteinte ».
5. Demander les conséquences possibles, positives ou négatives, de l'activité sexuelle précoce. Enregistrer les réponses au tableau.

Les exemples comprennent :

Positifs +

- Nos amis nous accepteront
- Je me sentirai aimé(e)
- Je ne serai pas taquiné(e) parce que je suis encore vierge/puceau

Négatifs –

- Les grossesses non désirées
- Les IST et le SIDA
- Je vais arrêter mes études
- Mes parents seront déçus de moi

6. Pour plus d'exemples, voir la ressource de l'animateur, « Rapports Sexuels Précoces et Leurs Conséquences » à la fin de cette session.
7. Demander, les conséquences possibles, positives ou négatives, du choix de ne pas avoir d'activité sexuelle précoce (abstinence sexuelle). Enregistrer les réponses au tableau.

Exemples:

Positifs +

- Ne pas tomber enceinte
- Ne pas contracter les IST/VIH
- Se sentir en confiance parce qu'ayant pris une sage décision
- S'habituer et acquérir des nouvelles compétences pour éviter la pression des amis
- Les amis admirent le fait que vous puissiez éviter l'activité sexuelle
- Fierté des parents
- Coursus scolaire normal

Négatifs -

- Nous pouvons nous sentir tristes et exclus si tous nos amis ont des activités sexuelles
- Nous pouvons ressentir l'angoisse de perdre notre petit(e) ami(e) si nous disons « non »
- Nous pouvons estimer que nous ne sommes pas épanouis si nous ne pratiquons pas l'acte sexuel.

Une note sur le consentement :

Toutes les filles ne sont pas en position de choisir d'avoir ou pas une activité sexuelle précoce. Dans certains cas, les filles sont forcées à l'activité sexuelle précoce par viol, manipulation émotionnelle, abus de pouvoir, mariage précoce forcé. Dire clairement aux élèves que si quelqu'un (fille ou garçon) a été forcé à commettre un acte sexuel, ce n'est pas sa faute, il (ou elle) ne doit pas se sentir honteux ou ayant fait un mauvais choix ; parce que dans ce cas, le choix ne dépendait pas de lui (ou d'elle).

8. Demander aux élèves de regarder les deux listes et de dire quelle décision semble le plus avoir de conséquences négatives ? Quelle décision semble le plus avoir de conséquences positives ?
9. Demander aux élèves de se rappeler leur rêve dans 10 ans et de dire comment certaines de ces conséquences négatives pourraient-elles influencer leur objectif.
10. Choisir quelques-unes des conséquences possibles et demander aux élèves d'imaginer leur rêve au regard de ses conséquences. Par exemple, l'impact d'une grossesse précoce sur leur rêve de devenir infirmière ? Ou d'une IST sur leur rêve d'avoir des enfants un jour ?
11. Demander aux élèves comment les **conséquences** positives peuvent-elles **influencer** leur rêve ? Par exemple, accroître la confiance en votre capacité à prendre des décisions saines sur votre rêve d'aller à l'université ?

12. Demander aux élèves de travailler en groupes et d'encrer toutes les conséquences qui sont des passages sûrs vers leur rêve ; et mettre un trait sur les conséquences qui sont des « nids de poule » sur la route vers leur rêve.
13. Après cette tâche, demander **quelle décision** est la plus susceptible de **les mener à leur rêve** : l'activité sexuelle précoce ou pas.
14. Féliciter les élèves d'avoir réalisé cette tâche.
15. Expliquer aux élèves qu'ils viennent simplement d'effectuer un cheminement pas à pas comme cela se fait dans un réel processus décisionnel. En résumé :
 - a. Vous avez **énuméré des conséquences**, positives et négatives, du comportement sexuel précoce.
 - b. Vous avez **évalué les listes de conséquences**, positives et négatives, et avez décidé quelle liste avait le meilleur impact sur votre rêve.
 - c. Vous avez conclu et **avez pris la** « meilleure » **décision**.
16. La prise de décision et le sens de la responsabilité sont des compétences de vie que vous devez utiliser quotidiennement.

Activité 2 : comment éviter une activité sexuelle précoce ? (40 minutes)

1. Ainsi, imaginez que vous soyez passé par les étapes de prise de décision, Vous avez :
 - a. Enuméré les conséquences
 - b. Evalué les listes de conséquences et leur impact sur les résultats
 - c. Pris une décision.
2. Et maintenant ? Comment évite-t-on une activité sexuelle précoce ?
3. Divisez les élèves en groupes selon le sexe.
4. Exercice : « Mamadou et Binta s'aiment mais n'ont pas de relations sexuelles. Ils disent qu'ils ont trouvé d'autres moyens d'exprimer leur amour. Comme Mamadou et Binta, vous pouvez éprouver des sentiments forts pour quelqu'un et vouloir lui montrer votre amour d'une manière autre que le sexe. »
5. Demander à chaque groupe d'établir une liste de choses que l'on peut faire – en dehors du sexe – pour prouver à quelqu'un qu'on l'aime. Chaque groupe devrait concourir pour voir lequel - des garçons ou des filles - peut faire une plus longue liste. Quelques exemples sont :
 - Lui dire « je t'aime »
 - Le/la réconforter quand il/elle est bouleversé(e) ou triste
 - Lui faire des compliments
 - Lui écrire un poème ou une chanson
 - Ne jamais le/la tromper
 - Lui envoyer des photos décentes
 - Se promener ensemble
6. Rassembler les garçons et les filles et demander-leur de partager leurs listes à tour de rôle en indiquant un point de chaque liste, des garçons et des filles alternativement jusqu'à ce que tout ait été dit.
7. Poser les questions suivantes (à débattre) :

- Quels sont les points communs entre les garçons et les filles ?
 - Quels sont les points divergents entre les garçons et les filles ?
 - Quelle est l'idée préférée des filles ?
 - Quelle est l'idée préférée des garçons ?
 - Comment vous sentiriez-vous si quelqu'un faisait ces choses pour vous ?
8. Citer d'autres moyens d'éviter une activité sexuelle précoce ?
- a. Éviter les situations trop tentantes (là où l'alcool est autorisé, se retrouver seul avec un garçon/fille)
 - b. Avoir des occupations saines (sport, art, lecture, ...) et de bonnes fréquentations
 - c. Ne pas céder à l'influence des pairs et s'ouvrir aux parents ou à des personnes averties (être réceptif aux conseils donnés)
 - d. Éviter des images ou des films pornographiques ainsi que des comportements qui sont contraires à nos valeurs : contacts sexuels (flirt, échange de baisers, caresses) pour se préserver des rapports sexuels hors mariage.

Synthèse de la session (10 minutes)

1. Dire : « Pendant la puberté vous pouvez éprouver des sentiments très forts pour quelqu'un. Les gens disent que quand cela arrive, vous devez passer à l'acte sexuel pour exprimer votre amour. Si quelqu'un vous dit que pour prouver votre amour, vous devez passer à l'acte sexuel, alors cette personne confond probablement l'amour et le sexe. Rappelez-vous de Mamadou et Binta ? Ils sont amoureux mais ne le prouvent pas par un acte sexuel.
2. Rappeler aux élèves qu'ils ont identifié plusieurs façons de montrer leur amour pour quelqu'un, autrement que par le sexe.
3. Rappeler aux élèves que les nouvelles responsabilités viennent au fur et à mesure que l'âge avance, comme discuté préalablement. Une de ces nouvelles responsabilités est la prise de bonnes décisions concernant l'activité sexuelle précoce.
4. Rappeler aux élèves de prendre de bonnes décisions et de passer en revue :
 - a. La liste des conséquences (négatives et positives),
 - b. Évaluer les conséquences et leur impact sur les résultats (par exemple sur leur rêve),
 - c. Prendre une décision réfléchie, mûrie.
5. Remercier les élèves pour leur participation.

Rapports sexuels précoces et leurs conséquences

Définition

Les rapports sexuels sont dits précoces lorsqu'ils surviennent avant l'âge de 18 ans car la maturité physique et psychologique n'est pas atteinte.

Les conséquences

Les conséquences des rapports sexuels précoces sont : les grossesses précoces et/ou non désirées, les IST/VIH et le SIDA.

Dès la puberté, tout contact sexuel (pénétration ou non) peut entraîner une grossesse précoce dont les conséquences sont dramatiques.

Les conséquences des grossesses précoces sont d'ordre

Médical :

- Grossesse difficile
- Avortement spontané
- Accouchement prématuré
- Accouchement difficile et ses séquelles (ex : déchirures des lèvres et du périnée)
- Fistules obstétricales (Communication entre le vagin et la vessie et/ou entre le vagin et le rectum) qui se manifestent par une incontinence d'urines et/ou de selles dues à la disproportion du fœtus et du bassin immature.
- Hémorragie
- Enfant mort-né
- Mortalité maternelle

Psychologique :

La peur, l'angoisse et le désarroi devant les parents, les enseignants et la communauté peuvent conduire à :

- Culpabilité, traumatisme, stigmatisation ;
- Refus de paternité par peur ou par influence des autres ;
- Avortement clandestin, infanticide, abandon de l'enfant ;
- Folie passagère;
- Prison;
- Suicide.

Socio-économique :

- Abandon des études;
- Renvoi de la maison parentale ;
- Prostitution pouvant exposer aux IST/VIH et SIDA ;
- Mariage forcé;
- Avenir conjugal hypothéqué.

Un bébé né d'une mère adolescente peut être confronté aux difficultés suivantes :

- Retard dans la croissance (physique, mentale) ;
- Mauvais suivi medical;
- Problèmes de prise en charge en cas de maladie ;
- Malnutrition;
- Manque d'affection;
- Problèmes liés à l'éducation de l'enfant ;
- Décès de l'enfant.

Les conséquences liées aux IST

Médical :

- Inflammation de l'épididyme ;
- Amputation du sexe ;
- Trompes bouchées ;
- Cancer du col de l'utérus et de la prostate ;
- Stérilité ;
- Avortement ;
- Accouchement prématuré
- Infection à VIH

Psychologique :

- La peur, l'angoisse et le désarroi
- Culpabilité;
- Traumatisme;
- Suicide
- Stigmatisation;
- Folie passagère.

Socio-économique :

- Abandon des études;
- Avenir hypothéqué (mariage incertain).

Un bébé né d'une mère adolescente peut être confronté aux difficultés suivantes :

- Risque de transmission du VIH et d'autres maladies ;
- Infections du Nouveau-Né.

Session 6 : Comment prévenir les grossesses et les IST ?

Durée : 1 heure et 30 minutes

Objectifs d'apprentissage :

1. Identifier les moyens de prévenir une grossesse (y compris l'abstinence).
2. Identifier les facteurs de risque des IST/ VIH chez les jeunes.
3. Décrire les moyens de prévenir la contamination par les IST/ VIH

Matériel :

- Tableau noir/Craie ou tableau à feuilles mobiles/marqueurs
- Un sac assez grand pour mettre tous les articles dedans.

Préparation :

- Avant la session, rassembler et mettre les articles suivants dans un sac : Verre à boire ; Image d'homme et une femme se tenant par la main ; illustrer un récipient d'alcool vide ; un papier avec le mot « abstinence » écrit dessus ; un préservatif masculin ; un préservatif féminin ; un bébé poupée ; de l'argent ; des pilules contraceptives ; ballon de football ou de basket-ball ; téléphone ; diplôme ; bague de mariage (en papier, par exemple) ; schéma d'un symbole de l'initiation.
- Au cas où un des articles ne serait pas disponible, dessiner une image à la place.
- Passer en revue le prospectus relatif aux « objets et leur lien avec la grossesse/les IST/le VIH » disponible à la fin de cette session.
- Passer en revue le prospectus sur « les mythes de la grossesse » disponible à la fin de cette session.
Inviter si possible un professionnel de la santé pour dérouler cette session.
Rassurer les élèves du caractère confidentiel des.
Donner au professionnel de la santé une copie de « comment parler de sexe avec les jeunes » avant la session et parcourir les points ensemble.
- Rappeler aux élèves comment trouver ces informations dans le *Cahier de l'Elève* Indiquer aux élèves d'autres ressources ou personnes pour trouver des informations complémentaires.

Activité 1 : j'ai entendu... (10 minutes)

1. Dire aux élèves qu'ils vont faire un « jeu de commérages ». Dans ce jeu, parler, non pas d'une personne, mais de la grossesse et du VIH. Dire aux élèves de partager toutes les choses qu'ils ont entendues sur le VIH et sa contamination, sur la grossesse et sa prévention.
 2. Encourager les élèves à partager leurs commérages en se servant de l'expression : « tu sais quoi, j'ai entendu que... », les aider à commencer en disant « vous savez quoi, j'ai entendu que vous pouvez contracter le VIH en buvant dans le même verre ».
 3. Écrire cela ainsi que tout « commérage » des élèves au tableau.
 4. Continuer à écrire jusqu'à ce que tous les « commérages » soient partagés et notés.
 5. Remercier les élèves pour le partage.
-

Activité 2 : Lien entre les articles du sac et le VIH et les grossesses (1 heure)

1. Diviser les élèves en groupes de trois ou quatre. Faire en sorte que chaque groupe dispose d'un article au moins. Passer le sac contenant les articles et demander à chaque petit groupe (ou à chaque élève) de mettre la main dans le sac, sans regarder, et d'en retirer un article. Passer le sac jusqu'à ce que tous les articles soient pris.
 2. Demander à chaque petit groupe de prendre 5 à 10 minutes pour discuter de ce que l'article choisi a à voir avec la grossesse ou les IST/ le VIH.
 3. Demander à chaque petit groupe de présenter son article à toute la classe et d'expliquer le lien qu'il pense que cet article puisse avoir avec la grossesse ou les IST/le HIV.
 4. Corriger n'importe quelle information fautive (voir les « articles et leur lien avec la grossesse/les IST/ le VIH » à la fin de cette session).
 5. Remercier chaque petit groupe, reporter chaque information et renforcer les points clés de chaque article (approximativement 3 minutes pour chaque article).
-

Activité 3 : Vrai ou Faux ! (15 minutes)

1. Demander aux élèves de revoir leur liste de « commérages » ou les choses dont ils ont entendu parler au sujet du VIH ou de la grossesse.
 2. Demander aux élèves d'en discuter et de rayer tout ce qui n'est pas vrai.
 3. Se référer aux prospectus sur les « articles du sac » et les « mythes de la grossesse » si nécessaire. Relever tous les mythes autour de la grossesse qui n'ont pas été mentionnés par les élèves.
-

Synthèse de la session (5 minutes)

1. Rappeler aux élèves que de la même manière que les commérages, les informations qu'ils peuvent entendre sur d'autres élèves ne sont toujours pas vrais, les renseignements qu'ils

entendent concernant la façon dont on peut être infecté ou protégé contre le VIH et/ou la grossesse peuvent également être faux.

2. Il est très important d'avoir des renseignements corrects et de les suivre.
3. Fournir les renseignements sur les centres où les jeunes peuvent aller pour le dépistage et le traitement des IST, du VIH et de la grossesse.
4. A retenir : Chaque adolescent(e) doit :
 - Garder à l'esprit les nombreuses conséquences qui peuvent résulter d'une activité sexuelle précoce ;
 - Etre capable de dire NON aux multiples tentations et aux influences négatives des pairs ;
 - Ecouter les conseils des parents ;
 - Avoir le réflexe de se rendre régulièrement dans les services de santé de la reproduction ;
 - Eviter les jeux sexuels avec ou sans pénétration.

Les Articles du Sac et Leur Liens avec la Grossesse / le VIH SIDA

Abstinence

- L'abstinence signifie ne pas avoir de relations sexuelles de quelque forme que ce soit.
- L'abstinence est le choix sain et le plus approprié pour les jeunes.
- L'abstinence est 100% efficace pour prévenir la grossesse et les IST/ VIH.
- L'abstinence permet aux jeunes de se concentrer sur leurs études.
- L'abstinence est un bon choix pour les jeunes parce qu'ils ne sont pas physiquement, psychologiquement (émotionnellement) ou économiquement prêts à assumer les conséquences d'une sexualité précoce.
- Les jeunes devraient trouver d'autres amis qui soutiendront leurs décisions de s'abstenir. Ils devraient également être bien informés sur la sexualité, la grossesse et les IST, la contraception et la prévention des IST.
- Les jeunes devraient chercher de l'aide s'ils sont victimes de harcèlements ou d'abus sexuels.
- L'abstinence est une recommandation religieuse et obéit aux valeurs de la famille et/ou de la communauté.

Bébé poupée

- Une femme séropositive peut transmettre le virus à son bébé pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement. Quand les femmes enceintes prennent les médicaments antirétroviraux, il ya moins de risque que le bébé soit infecté par le VIH.
- La femme séropositive peut allaiter son bébé jusqu'à 12 mois mais tout en prenant des antirétroviraux
- Etre père implique beaucoup de responsabilités surtout lorsqu'on est encore à l'école.
- Avoir un bébé quand on est jeune peut causer d'énormes difficultés psychologiques (émotionnelles), physiques et économiques (comme discuté dans la session précédente).

Diplôme

- N'importe qui peut contracter le VIH, même une personne instruite.
- Rester à l'école facilite la réalisation de nos rêves, l'obtention d'un bon travail et la construction d'une vie meilleure.
- Le VIH, la grossesse ou être parent avant d'être prêt, peut constituer un obstacle à la réalisation de ses rêves.

Verre ; ballon de football/basket-ball ou tennis ; téléphone

- Il n'y a aucun risque de transmission des IST ou du VIH en partageant le même verre de boissons, une poignée de porte, un téléphone, le sport, etc. avec une personne séropositive. Ce sont des contacts occasionnels. Le VIH et toute autre IST ne sont pas transmis par un contact occasionnel tel qu'une étreinte, l'usage de la même chaise, etc.
- Les modes de transmission du VIH sont : les rapports sexuels non protégés, les objets souillés de sang, la transfusion sanguine et la transmission de la mère à l'enfant.
- Le sport est un excellent moyen d'utiliser son énergie et de se distraire loin des situations sexuelles préjudiciables.

Réceptif d'alcool vide

- L'alcool et d'autres drogues affectent le jugement, la perception et la capacité de décision et exposent à des risques (IST, VIH, grossesse, violence, abus sexuels).
- Les garçons et les filles qui sont sous l'influence de l'alcool peuvent prendre des décisions imprudentes et impulsives.

Préservatif féminin

- Le préservatif féminin empêche la grossesse s'il est utilisé correctement.
- Il protège contre les IST/VIH
- Il est disponible sans prescription ou précaution d'usage particulière.
- Il peut être inséré des heures avant l'acte sexuel.
- Il peut être employé comme méthode de contraception de secours.
- Il cause rarement des réactions allergiques et ne présente pas d'autres effets secondaires.
- Il n'exige pas le concours du partenaire ou une érection.

Contraceptif hormonal (pilules de contrôle des naissances, injectables, etc.)

- Ces méthodes sont efficaces pour empêcher la grossesse, mais ne protègent pas contre les IST ou le VIH.

Le symbole d'initiation (lame) :

- Lors des initiations telles que la circoncision et l'excision, l'usage d'une même lame est un moyen de transmission du VIH et autres infections.
- La circoncision masculine, si correctement faite et culturellement convenable, réduit le risque de la propagation du VIH et peut être une pratique salubre. L'excision est **une pratique nuisible** qui met en danger la santé et le bien-être de la jeune fille : la mort par hémorragie, rapports sexuels douloureux, accouchement difficile. La loi au Sénégal interdit l'excision.

Le préservatif masculin

- Le préservatif masculin protège contre Les IST/ VIH, quand il est utilisé correctement du début à la fin.
- Le préservatif est sûr et efficace quand il est utilisé correctement.
- Le préservatif protège contre les grossesses non désirées.

L'argent

- Certains jeunes, garçons et filles, peuvent parfois accepter d'avoir des relations sexuelles en échange d'argent ou de biens matériels (téléphone portable, vêtements etc.) ; ce qui les expose aux risques de contracter le VIH. La prostitution augmente le risque d'infection en raison des rapports de force inégaux dans la négociation pour des relations sexuelles sécurisées (avec préservatif).

Photo d'un homme et d'une femme se tenant la main

- L'image sur la photo montre un couple fidèle. L'homme et la femme n'ont aucun autre partenaire. La fidélité réduit considérablement le risque de contracter le VIH et toute autre IST
- Avoir plus d'un partenaire sexuel augmente considérablement le risque de transmission du VIH.

Violence (Bâton)

- Parfois une fille n'a pas le choix de la décision concernant les rapports sexuels ou l'utilisation d'un préservatif quand il y a l'implication de la force ou l'abus de l'alcool.
- Les jeunes devraient éviter les endroits dangereux autant que possible
- Si un jeune est effrayé ou subit une quelconque pression de la part d'une tierce personne, il devrait parler de ses craintes à un adulte de confiance.
- Les garçons doivent protéger davantage les filles et les femmes contre les violences et dénoncer les auteurs.
- Si une jeune fille est violée, elle doit s'adresser à une personne de confiance pour obtenir de l'aide.

Anneau de mariage

- Il est essentiel de faire le dépistage au VIH avant le mariage
- Pour certains, l'attente jusqu'au mariage pour avoir des rapports sexuels est un respect des règles de leur religion et en accord avec les valeurs de leur famille et de leur communauté.
- D'autres peuvent penser que le sexe est plus valorisant lorsqu'il est réservé pour le mariage.
- Il peut y avoir un débat pour savoir si la décision d'attendre jusqu'au mariage est *réaliste* – cette discussion est utile et devrait être la bienvenue.
- Pour des filles, le mariage précoce peut signifier la fin de leurs études et de leurs rêves pour un avenir meilleur.

Les Mythes liés à la grossesse

- **Une fille peut tomber enceinte même si elle n'a pas encore vu ses règles.**
Ceci est vrai.
Les oeufs peuvent être libérés dans l'utérus pendant l'ovulation, avant ses premières règles.
- **Une femme peut tomber enceinte pendant la période de ses règles.**
Ceci est vrai.
Lorsque les femmes commencent leur menstruation, leurs cycles peuvent être irréguliers et les œufs peuvent être libérés dans l'utérus à différents moments.
- **Une femme ne peut pas tomber enceinte en étant en position debout pendant qu'elle entretient des rapports sexuels.**
Ceci est faux.
Une femme peut tomber enceinte dans n'importe quelle position.
- **Si une femme urine juste après des rapports sexuels, elle ne peut pas tomber enceinte.**
Ceci est faux.
Les urines passent par l'urètre ; elles ne peuvent pas faire ressortir le sperme du vagin.
- **L'abstinence (ne pas entretenir des rapports sexuels) est la seule méthode de planification familiale qui soit à cent pour cent efficace.**
Ceci est vrai.
Si une femme s'abstient d'entretenir des rapports sexuels, elle ne tombera pas enceinte.
NB : Cependant, du sperme libéré sur ou près du vagin peut entrer dans le canal vaginal et éventuellement causer une grossesse.
- **Une fois qu'un homme devient excité et en érection, il doit entretenir des rapports sexuels ou à défaut cela pourrait nuire à sa santé.**
Ceci est faux.
Résister aux pulsions sexuelles n'est pas source de danger pour la santé. Le sperme ne se sauvegarde pas. Un homme peut se sentir inconfortable pendant un moment s'il est sexuellement excité. Cela va sûrement diminuer s'il se détend.
- **Une femme ne peut pas tomber enceinte la première fois qu'elle entretient des rapports sexuels.**
Ceci est faux.
Une femme peut tomber enceinte la première fois qu'elle entretient des rapports sexuels.

- **Une femme ne peut pas tomber enceinte si un homme lui promet qu'elle ne tombera pas enceinte.**
Ceci est faux.
Si le sperme est libéré dans le vagin d'une femme, il y a toujours risque de grossesse.
- **Un homme peut retirer son pénis avant éjaculation et la femme ne va pas tomber enceinte.**
Ceci est faux.
Une petite quantité de sperme peut être libérée avant éjaculation.
- **Il y a des méthodes et des voies pour ne pas tomber enceinte.**
Ceci est vrai.
Pour la plupart du temps, si une méthode de contraception est correctement utilisée, elle peut prévenir la grossesse.

Session 7 : Le Genre

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Décrire la différence entre sexe et genre.
2. Examiner les croyances à propos du fait d'être un garçon ou une fille dans sa culture.
3. Élaborer une stratégie pour sortir des rôles restrictifs.

Matériel:

- Tableau/craies/marqueurs
- Prospectus : **"Termes de Genre"**

Préparation:

- Revoir les définitions de genre et être prêts à les expliquer dans le jargon des élèves.
- Se familiariser avec les normes culturelles et les attentes liées au genre dans votre communauté. (Par exemple, dans certains endroits, seules les filles sont appelées à aller chercher l'eau et les garçons employés dans le jardin.)
- Les jeunes peuvent être animés d'un sentiment de complexe au cours de cette session lorsque certaines questions sont traitées en présence des garçons et filles. Dans certaines activités vous voudriez peut-être faire participer ensemble les garçons et les filles afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres. Utiliser son sens du jugement pour décider des activités à mener séparément avec les filles et avec les garçons, et celles à mener de façon mixte, puis regrouper tout le monde pour un partage d'ensemble.

Activité 1: Etre un garçon, être une fille (35 minutes)¹

De la 6eme à la 3eme

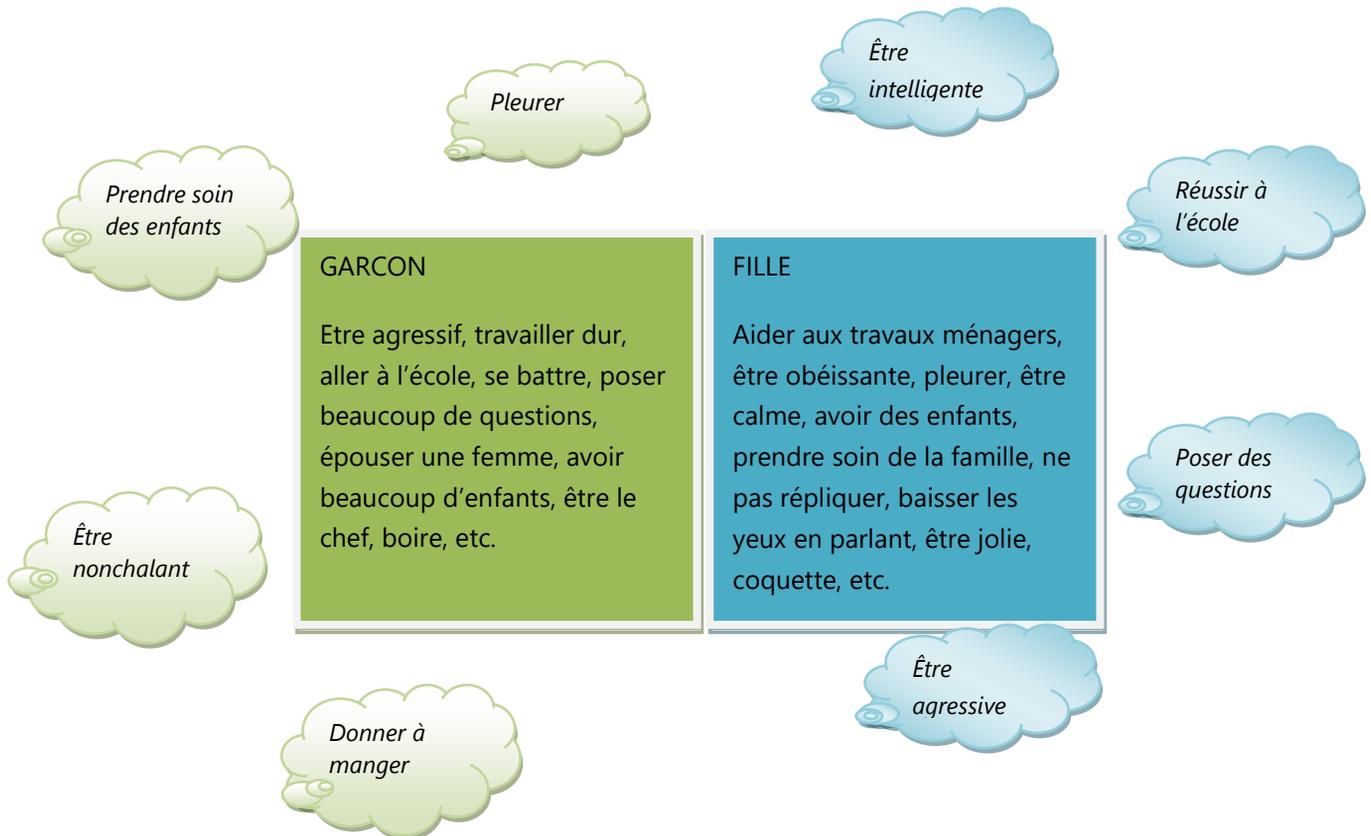
1. Regrouper deux à deux les garçons entre eux et faire de même pour les filles, demander aux élèves de compléter les phrases suivantes :
Je suis contente d'être une fille parce que...
Je suis content d'être un garçon parce que...
Je voudrais être une fille parce que...
Je voudrais être un garçon parce que...
2. Lorsque les élèves auront fini de compléter les phrases, demander des volontaires pour partager leurs réponses.
3. Expliquer que certains de ces exemples font référence au genre et d'autres au sexe (ou aux différences biologiques entre hommes et femmes). Définir le sexe et le genre en utilisant un langage facilement compréhensible par les élèves dans le prospectus.
4. Examiner les phrases sur lesquelles les élèves ont eu à échanger et discuter avec eux des rôles et responsabilités qui peuvent être modifiés et ceux qui ne peuvent pas l'être. Par exemple, "Je voudrais être un garçon afin de pouvoir sortir de la maison chaque fois que j'en ai envie et d'aller me promener avec mes amis"(genre). Ou, « Je voudrais être une fille afin d'avoir un bébé "(sexe).

Activité 2 : Cadre de genre (50 minutes)

1. Prendre un garçon. Demander aux élèves de lui attribuer un nom. Écrire les réponses aux questions suivantes au tableau :
 - Qu'est ce que la société attend d'un garçon pour dire que c'est un homme ?
 - Comment doit-il se comporter pour montrer qu'il est un homme ?
 - Comment a-t-on amené ce garçon à agir ?
2. Prendre une jeune fille, lui donner un nom et répéter les mêmes questions.
 - Qu'est ce que la société attend d'une fille pour dire que c'est une femme ?
 - Comment doit-elle se comporter pour montrer qu'elle est une femme ?
 - Comment a-t-on amené cette fille à agir ?
3. Dessiner un cadre autour des messages, et des réponses des élèves ; leur expliquer que c'est le cadre de genre. C'est ainsi que les gens devraient se comporter, en fonction de l'idée que la société se fait d'un comportement jugé masculin ou féminin.
4. Sur l'extérieur de la boîte des garçons, écrire les réponses à la question suivante :
 - Qu'est ce qu'on n'aimerait pas que le garçon fasse ou devienne ?
5. Sur l'extérieur de la boîte des filles, écrire les réponses à la question suivante :
 - Qu'est ce qu'on n'aimerait pas que la fille fasse ou devienne ?

¹ Adapted from International HIV/AIDS Alliance, *Our Future: Sexuality and Life Skills Education for Young People, Grades 4-5*; (2007); Brighton, UK.

Par exemple :



Questions à débattre :

Utiliser les questions suivantes pour orienter le débat :

1. Quelles qualités les filles sont-elles supposées avoir ? Quelles qualités les garçons sont-ils supposés avoir ?
2. Que faire si un garçon ou une fille agit d'une manière non-conforme selon le cadre tracé ? Qu'est-ce qui va leur arriver ? Comment sont-ils traités par leur famille, les pairs et la communauté ?
3. Quelle profession une fille ne doit pas exercer ? Quelle profession un garçon n'est pas sensé exercer ?
4. Demander aux élèves s'ils connaissent une fille ou une femme qui a eu un comportement contraire aux attentes. Leur demander la même chose pour un garçon ou un homme. Comment ont-ils agi ? Quelle a été la réaction de la communauté ou de la société à leur égard ?
5. Comment ces attentes influencent-elles leurs objectifs et leurs rêves pour l'avenir ? Comment peuvent-ils gérer ces attentes tout en réalisant leurs objectifs ?
6. Demander aux élèves s'ils ont déjà traité mal quelqu'un parce qu'il avait agi d'une manière contraire à ce qu'on attendait de lui.

Synthèse de la session (5 minutes)

1. Les filles et les garçons sont limités dans leurs comportements, responsabilités et choix de vie parce que des rôles et attentes leur sont culturellement assignés. Au cours de la prochaine session, ces rôles seront examinés et leurs modalités discutées.
 2. Le concept de Genre décrit les différences dans les types de comportements attendus chez l'adulte et l'adolescent en termes d'habillement, de travail, de manière de s'exprimer et de statut. Ces différences ont été créées par la culture et non par la nature. Elles peuvent être changées.
 3. Le concept de Sexe renseigne sur les différences morphologiques entre l'homme et la femme. Seule la femme possède des organes et des hormones dans son corps qui lui permettent d'avoir des règles, d'être enceinte, d'enfanter et d'allaiter. Seuls les hommes ont des organes et des hormones qui permettent la production de sperme. Ces différences sont l'œuvre de la nature et ne peuvent être changées.
-

NB :Intégrer le prospectus de la définition du Genre

Session 8: Violence Faite En Milieu Scolaire (VFMS)

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Définir la violence,
2. Citer les types de violences plus précisément la violence psychologique, la violence sexuelle et la violence physique.
3. Identifier les formes ou actes de violence
4. Définir la violence basée sur le Genre Faite en Milieu Scolaire et en donner des exemples.
5. Reconnaître les effets et les conséquences de la violence sur les jeunes.

Matériel:

- Tableau à feuilles mobiles / marqueurs
- Prospectus :
 - Exemples de Trois Types de Violence
 - Définitions de VBG et de VFMS
 - Exemples de VFMS

Préparation:

- Se familiariser avec les trois types de violence (psychologique, physique et sexuelle).
- Etre prêt à expliquer les trois types de violence dans un langage adapté à l'âge des élèves et donner des exemples (voir le document : **Cas de Trois Types de Violence**).
- Avoir à portée de main pour référence les définitions du Genre de la Session 7.
- Identifier les formes de VFMS les plus courantes dans la société.
- Etre prêt à fournir un soutien psychologique à tout enfant victime de violence.
- Etre prêt à référer tout enfant victime de violence au près des ressources disponibles pour sa prise en charge.
- Se Reporter aux règles de base et rappeler aux élèves que c'est un espace où chacun peut s'exprimer librement et de manière confidentielle.
- Rappeler que l'exploitation au travail est un risque à la santé physique, mentale ou émotionnelle des élèves. Tout travail qui empêche les enfants de fréquenter l'école est considérée comme une atteinte au droit à l'éducation. Ceci comprend le travail comme punition ou lorsqu'un enseignant fait faire des courses à un élève au risque de rater ses cours.

Activité 1: La violence (30 minutes)

1. Former des groupes de trois ou de quatre personnes.
2. Donner à chaque groupe une feuille et leur demander d'écrire le mot « violence ».
3. Leur demander de réfléchir sur le mot « violence » et ensuite d'écrire des mots et expressions qui viennent à l'esprit et qui sont relatifs à la violence.
4. Leur demander de présenter les productions
5. Demander aux élèves s'ils ont remarqué des mots et expressions récurrents ?
6. Demander aux élèves de proposer une définition de la violence.

Activité 2 : Trois types de violence (20 minutes)

1. Expliquer les trois types de violence (psychologique, physique et sexuelle). Demander aux élèves de se référer au document **Exemples de Trois Types de Violence** et de lire chaque exemple.
2. Demander à chaque groupe de regarder les mots et expression et de dire à quel type de violence correspondent-ils ?
3. Souligner que la violence psychologique est la moins visible des trois types de violence et que les élèves pourraient ne pas donner des exemples. Etre prêt à donner des exemples de violence psychologique.
4. Demander les types de violence les plus courants dans la communauté et à l'école.

Activité 3 : La violence basée sur le genre en milieu scolaire (35 minutes)

1. Ecrire au tableau les termes « la violence basée sur le genre en milieu scolaire ». Se reporter à la définition de **Genre**.
2. Demander aux élèves de se rappeler leurs discussions sur le concept de genre. Demander qu'est-ce que la Violence basée sur le Genre (VBG). Répertorier les réponses au tableau.
3. Demander aux élèves de se référer à la définition de la violence basée sur le genre et la lire : « *La violence basée sur le genre est tout acte qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuelles ou psychologiques chez quelqu'un (garçon ou fille) basées sur des stéréotypes et rôles de genre préétablis.* »
4. En se reportant aux listes de l'activité 1, demander aux élèves d'identifier les cas de **VBG**.
5. Ecrire au tableau les termes «la Violence basée sur le Genre en milieu scolaire ». Demander de proposer une définition Relever les réponses au tableau.
6. Demander aux élèves de se référer à la définition de la Violences Faites en Milieu Scolaire (VFMS), (page 59). Comparer-la avec celles des élèves :
« *La violence basée sur le genre en milieu scolaire est toute forme de violence ou de maltraitance basée sur les rôles de genre et les disparités relationnelles. Elle peut être soit physique, sexuelle ou psychologique, ou une combinaison des trois. Elle peut avoir lieu dans l'école, dans la cour de l'école, sur le chemin de l'école ou dans les dortoirs scolaires. Cette violence peut être perpétrée par des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Les filles et les garçons peuvent être des victimes comme des auteurs. La violence basée sur le genre affecte négativement à la fois les résultats scolaires et la santé reproductive.* »
7. En se référant à l'activité 1, demander aux élèves de citer les cas qui pourraient être considérés comme **VFMS** et d'illustrer par des exemples
8. Demander aux élèves de se référer **à la page 60** et de lire chaque exemple.
9. Demander aux élèves de revoir les types de Violences Faites en Milieu Scolaire (VFMS) et de déterminer les conséquences chez l'élève victime ?
10. Mentionner les conséquences suivantes :
 - Problèmes de concentration, à l'école ou dans leur vie quotidienne.
 - Se sentir coupable ou responsable de la violence dont il a été victime.
 - Refus de s'alimenter et/ou troubles du sommeil (insomnies, cauchemars...).
 - Manque d'intérêt et de motivation pour l'école.
 - Sentiments de trahison, de peur, de rejet et de dégoût vis-à-vis de l'auteur de la violence.
 - Peur d'être seul(e) avec certains adultes.
 - Grossesse précoce et non désirée
 - IST, VIH
 - Alcool, drogues
 - Dépression, Suicide

- Blessures physiques
- Abandon de l'école
- Pauvreté

Synthèse de la session (5 minutes)

1. Il existe différents types de violence basée sur le genre, et ils ont tous un impact sur les élèves et sur leur bien-être mental.
2. La violence basée sur le genre en milieu scolaire existe depuis fort longtemps. Dans certains cas, comme l'intimidation ou les châtiments corporels, les élèves peuvent penser qu'ils n'ont d'autre choix que d'accepter ce type de traitement. Le programme va offrir aux élèves les compétences et les outils nécessaires pour la prévention et la lutte contre les VFMS.

Les Types de Violence et leurs manifestations

1. Violences psychologiques :

- Proférer des menaces
- Se moquer de quelqu'un
- Intimider quelqu'un
- Harceler quelqu'un
- Insulter quelqu'un
- Brutaliser quelqu'un
- Humilier quelqu'un
- Ignorer quelqu'un

2. Violences physiques :

- Empoigner quelqu'un
- Donner un coup de poing à quelqu'un
- Maitriser quelqu'un
- Donner un coup de pied à quelqu'un
- Frapper quelqu'un avec une cravache ou un fouet
- Bousculer quelqu'un
- Jeter avec force un objet contre quelqu'un

3. Violence sexuelles :

- Le viol
- La souillure
- Harcèlement sexuel
- Attouchements et exhibitions indécentes
- Langage explicitement sexuel, y compris les remarques et suggestions à connotation sexuelles

Définitions de la VBG et de la VFMS

La Violence basée sur le Genre : tout acte qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuelles ou psychologiques chez quelqu'un (garçon ou fille) et basé sur les rôles et stéréotypes de genre.

La Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire : toute forme de violence ou de maltraitance basée sur les rôles de genre et les disparités relationnelles. Elle peut être physique, sexuelle ou psychologique, ou une combinaison des trois. Elle peut avoir lieu à l'école, sur le terrain de l'école, sur le chemin de l'école ou dans les dortoirs scolaires. Cette violence peut être perpétrée par des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Les filles et les garçons peuvent en être les victimes comme les auteurs. La violence de genre affecte négativement à la fois les résultats scolaires et la santé de la reproduction.

Exemples de VFMS

1. Psychologiques :

Les filles et les garçons peuvent être victimes de violences psychologiques causées par les camarades et les enseignants sous forme :

- De harcèlement verbal
- D'abus verbal lié à la puberté
- D'intimidation, de moqueries
- De langage abusif de la part des enseignants
- De manipulation des émotions et de l'exploitation
- De stigmatisation ou d'étiquetage d'un élève de paresseux ou de stupide du simple fait qu'il soit un garçon ou une fille

2. Physiques :

- Frapper
- Botter
- Bastonner
- Donner un coup de point
- Secouer quelqu'un
- Etrangler
- Mettre quelqu'un en mauvaise posture
- Soumettre à un entraînement excessif
- Interdire à quelqu'un l'accès aux toilettes
- Exploitation au travail
 - Tâches scolaires impactant négativement sur la santé et la formation des élèves
 - Travail à titre de sanction (punition)

3. Sexuelles :

- Le Viol
- La souillure
- Palpations, attouchements, harcèlements, etc.
- User d'un langage explicitement sexuel
- Exhibitions indécentes
- Exposition de matériel pornographique

Session 9 : Les Droits et la Loi

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Reconnaître que tout le monde a des droits indépendamment de l'âge, du sexe ou des origines ethniques.
2. Identifier les droits de l'enfant, y compris le droit à l'éducation, à un environnement sûr et à la bonne santé.
3. Identifier la Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire comme une violation de droits, des lois et du code de conduite.

Matériel:

- Tableau ou tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Scotch mural

Préparation de l'animateur:

- Préparer le prospectus joint à la fin de cette session,
- Mettre à disposition des élèves des prospectus. Ou copier la définition générale des droits de l'homme et des droits de l'enfant en 3 ou 4 exemplaires * sur le tableau-papier ou au tableau.
- Souligner les différences entre les deux types de droit

- Reporter le schéma complet rempli pour Samba, lors de l'activité n°2, sur une grande feuille ou au tableau.
- Reporter un schéma vide pour Aminata, lors de l'activité n°2 sur une grande feuille ou au tableau.

Activité 1 : est-ce qu'il y a des règles ? Est-ce que J'ai des droits ? (45 minutes)

1. Expliquer que dans cette session les droits et lois qui protègent spécifiquement les jeunes seront discutés.
2. Demander pourquoi les règles ou les lois existent ? Donner un exemple : A l'approche des Navetanes, un quartier pourrait-il nuire à l'équipe de football d'un autre quartier pour assurer sa qualification à la finale de zone ? Et au cas où il le ferait, quelles seraient les conséquences pour le quartier qui a fait du mal à l'autre ?
3. Après réponses, dire que les règles et lois existent pour protéger les personnes, assurer la sécurité et maintenir l'ordre. Les lois sont faites pour protéger les *droits*.
4. Demander : qu'est-ce que c'est que « les droits » ? Demander des exemples de droits.
5. Noter les réponses sur le tableau à feuilles ou au tableau.
6. Demander : si les enfants ou les jeunes ont des droits spécifiques. Demander des exemples. Noter les sur le tableau à feuilles ou au tableau.
7. Montrer aux élèves les définitions simples des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant, écrites à l'avance.
 - Les Droits de l'Homme : Droit de l'homme signifie le respect de chacun quel que soit son âge, son sexe, sa race. Il s'agit d'être en sécurité, avoir une liberté d'expression.
 - La déclaration universelle des droits de l'homme a été élaborée et acceptée par presque tous les pays du monde.
 - Les Droits de l'enfant : Chaque enfant a des droits. Ces Droits consistent à les protéger contre d'éventuels préjudices.
 - La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été élaborée et acceptée par presque tous les pays du monde.
8. Après, donner à chaque élève les prospectus sur « Les Droits de l'Homme » et « Les Droits de l'enfant » disponibles à la fin de cette session. Leur laisser le temps de s'approprier puis de poser des questions de clarification.
9. Répartir les élèves en trois équipes. Demander à chaque équipe de répondre aux questions suivantes et celle qui obtiendra plus de bonnes réponses sera déclarée vainqueur.
10. Questions :
 - Demander aux équipes de regarder les articles énumérés et d'associer un article ou un droit avec un exemple parmi les exemples que les élèves ont déjà fournis dans les étapes 4 et 6 ci-dessus, et que l'animateur a écrit sur le tableau à feuilles. (Articles : Ceci dépend de la liste qu'ils ont produite pendant la réflexion, en haut.)
 - Demander aux équipes de regarder les articles énumérés par les enfants et de lister tous les articles liés à l'éducation. (Articles : 13, 15, 17, 23, 24, 28, 29, 31, 32, 37, 42. Plus d'articles peuvent être retenus si l'élève le justifie amplement.)

- Demander aux équipes de regarder les articles énumérés par les enfants et de citer tous ceux qui sont liés aux VBGMS. (Articles : 2, 3, 4, 19, 24, 26, 28, 32, 34, 36, 37, 39, 40. Plus d'articles peuvent être retenus si l'élève le justifie amplement.)

11. Féliciter l'équipe gagnante.

12. Expliquer qu'en plus des règles et des lois internationales ratifiées par le Sénégal, il y a également des lois qui sont spécifiques à notre pays concernant la protection des jeunes ; notamment, les lois contre la violence sexuelle, l'excision.

13. Expliquer « les Sanctions en cas de violence sexuelle » :

Le viol peut se définir comme un rapport ou un acte sexuel entretenu avec une personne sans son consentement c'est-à-dire son accord avant et pendant. *Le délit simple de viol expose son auteur à une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans.*

Certaines circonstances aggravantes telles que la séquestration, la mutilation, l'infirmité permanentes de la victime ou la pluralité des participants entraînent le doublement des peines de 10 à 20 ans d'emprisonnement.

L'état de grossesse, l'état de santé ayant entraîné une déficience physique ou psychique ainsi que l'âge de la victime entraînent l'application au coupable d'une peine obligatoire de 10 ans.

NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI

Le viol est défini maintenant au Sénégal comme tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise. Si le viol est commis sur un mineur, le tribunal prononcera à l'encontre du coupable de violences sexuelles l'interdiction d'exercer une activité professionnelle le mettant en contact permanent avec des mineurs telles que l'enseignement, la formation ...

DELIT D'OMISSION DE DENONCIATION :

Les témoins d'un viol déjà tenté ou consommé sur mineur de 15 ans encourtent les mêmes peines que les auteurs s'ils n'avertissent pas aussitôt les autorités administratives ou judiciaires. La dénonciation est un moyen de prévenir ou de limiter les viols à répétition dans la communauté.

SANCTIONS CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel est défini comme le fait par un individu de chercher à obtenir des faveurs sexuelles d'une personne quelconque ou placée sous son autorité par l'un des moyens spécifiés par la loi.

Le harcèlement sexuel est puni par la loi 99-05 du 29 janvier 1999.

Le recours à la violence ou à la contrainte n'est pas un élément nécessaire à la constitution de l'infraction.

L'article 319 bis du code pénal punit l'auteur de harcèlement sexuel d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans et d'une amende de 50000 à 500000F.

SANCTIONS PREVUES EN CAS D'AGRESSION SUR MINEUR

Si le viol est commis sur mineur de moins de 13 ans la peine est de 10 ans d'emprisonnement ferme (article 320 du code pénal).

Le harcèlement sexuel sur la personne d'un mineur est puni obligatoirement de 3 ans d'emprisonnement (article 319 bis du code pénal).

Les actes de pédophilie punis par l'article 320 bis du code pénal sont passibles de 5 à 10 ans.

La traite à l'encontre d'un mineur est punie de 10 ans (loi 2005-06 du 29 avril 2005).

Les violences sur l'enfant de moins de 15 ans sont punies par l'article 298 du code pénal de 1 à 5 ans.

L'enlèvement d'un mineur est puni par les articles 346 et 348 du code pénal d'une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans.

Les actes d'incitation de mineur à la débauche sont frappés de l'emprisonnement de 1 à 5 ans par l'article 320 du CP.

Les actes de consommation du mariage coutumier commis sur mineur de moins de 13 ans accomplis sont punis d'une peine de 2 à 5 ans d'emprisonnement par l'article 300.

14. Demander aux élèves de lire l'article 42 de centre de détection et de contrôle (CRC) qui dit qu'ils ont le droit de connaître leurs droits et rappelez-leur que maintenant ils les connaissent.
15. Demander aux élèves pourquoi il est important de connaître les lois qui les protègent et leurs droits ?
16. Maintenant que les élèves connaissent leurs droits et les lois qui protègent, expliquer qu'il est de leur responsabilité d'aider à les protéger

Activité 2 : Qui défendra mes droits ? (35 minutes)

1. Racontez l'histoire de Samba, ci-dessous :

Samba est un élève en 5e. Il semble bien aimer l'école, mais il ne s'en sort pas très bien dans la plupart des matières. Il est très calme ; et il s'assoit à l'arrière de la classe. Le professeur pense qu'il n'est pas très intelligent, ainsi quand les autres élèves jouent pendant la pause, et parfois même pendant la classe, le professeur envoie Samba creuser une fosse pour les latrines dans la cour de l'école. Parfois, il fait très chaud dehors, et Samba n'est pas protégé du soleil ou n'a pas d'eau pour boire. Quand on demande au professeur pourquoi il envoie toujours Samba hors de la classe, il répond : « Oh, c'est un garçon naïf, il ne devrait pas fréquenter l'école de toute manière. »

2. Demander aux élèves si les droits de Samba sont violés ? Demander aux élèves de se référer au prospectus sur les Droits de l'Enfant. Quels sont les droits qui ne sont pas protégés ? Réponses : Articles 28, 31, 32.
3. Demander aux élèves à qui revient la responsabilité de protéger les droits de Samba ?
4. Les élèves peuvent répondre « le professeur » ou « le gouvernement ». En fait, c'est la responsabilité de Samba, de sa famille, de sa communauté, de son école, et de son gouvernement. Expliquer, en utilisant le tableau que l'animateur a déjà reproduit sur le papier ou le tableau à feuilles, ci-dessous :

Samba est privé de l'article 32 « les enfants ont le droit à la protection contre le travail qui leur nuit et qui est mauvais pour leur santé et leur instruction. »	
Qui ?	Quelle est leur responsabilité?
Samba	Doit parler et dire tout haut à quelqu'un que le professeur lui fait effectuer des travaux pendant les heures d'école, sans protection adéquate ou sans eau.
La famille de Samba	doit protéger Samba et découvrir les lois qui existent pour protéger leur fils.
La Communauté de Samba	Doit s'assurer que l'école est pour tous les enfants, que les enseignants sont soumis à la loi et qu'ils ne soient pas abusifs.
L'école de Samba	doit garder un oeil sur tous les enseignants et assurer la protection des droits des élèves
Le gouvernement/pays de Samba	Doit s'assurer que les enseignants ne maltraitent pas les élèves ou ne les soumettent pas aux travaux injustes. Si un enseignant est coupable de violation de la loi ou du code de conduite, il devrait être tenu responsable.

5. Racontez l'histoire d'Aminata, ci-dessous :

Aminata est âgée de 12 ans, elle aime vraiment l'école. Dernièrement, elle a eu des difficultés en mathématiques et son professeur lui a proposé de lui faire des heures supplémentaires. Un jour, elle est restée après les cours et l'enseignant en a profité pour toucher son sein tout en lui disant qu'elle était devenue une jeune femme. Aminata s'est sentie très mal à l'aise mais avait peur de s'élever contre l'enseignant. Elle décide de continuer avec ses lacunes en mathématiques plutôt que de demander à nouveau de l'aide à cet enseignant ou à tout autre enseignant.

6. Demander aux élèves si les droits d'Aminata sont violés. Demander aux élèves de se référer au prospectus sur les Droits de l'Enfant. Quels sont les droits qui ne sont pas protégés ? Réponses : Articles 28, 31, 32.
7. Demander aux élèves à qui revient la responsabilité de protéger les droits d'Aminata ?
8. Montrer aux élèves le tableau vide ci-dessous que vous avez préparé à l'avance, pour Aminata :

Aminata est privée de son droit à l'instruction et de son droit à vivre une vie exempte d'abus. (Articles 19, 28 et 34)	
Qui ?	Quelle est leur responsabilité?
Aminata	
La famille d'Aminata	
La Communauté d'Aminata	
L'école d'Aminata	
Le gouvernement/pays d'Aminata	

9. Demander aux élèves quelles sont les responsabilités de chaque partie. Pendant qu'ils répondent, compléter le tableau avec les réponses des élèves et ajoute selon le cas. Les réponses seront très semblables à la situation de Samba.
10. Si un enseignant agit comme les professeurs de Samba ou d'Aminata ils violent la loi. Les professeurs ne doivent pas nuire aux élèves. Cela est contre la loi et contre les règles. Si un enseignant nuit à un élève, comme dans le cas de Samba ou d'Aminata, il a tort car non seulement il viole leurs droits, mais il enfreint aussi la loi et pourrait aller en prison ou être radié.
11. Demander aux élèves de penser de nouveau à toutes les personnes qui ont la responsabilité de protéger les jeunes : les jeunes, leurs familles, leur communauté, leur école, et leur gouvernement.
12. Expliquer que dans les sessions à venir, les élèves apprendront quoi faire si un professeur fait du mal à l'un d'eux.

Synthèse de la session (10 minutes)

1. Les droits de l'homme concernent le respect pour chaque être humain.
2. Les droits de l'enfant stipulent que tous les enfants ont le droit à la sécurité, à l'éducation et à la bonne santé.
3. Chacun a des droits et chacun a une responsabilité de protéger ses propres droits et les droits d'autrui.
4. Il y a des lois dans notre pays qui existent pour protéger les jeunes et pour créer un environnement d'étude sain pour tous les élèves.
5. Il y a un livre des règles appelé le Code de conduite qui s'applique à tous les enseignants et leur demande de protéger les élèves et de créer un environnement d'étude sain pour tous.

Résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme³

Les Droits de l'Homme : les Droits de l'homme signifient le respect de chacun quel que soit son âge, sa race ou son sexe. Il s'agit d'être en sécurité, et d'avoir une liberté d'expression. La déclaration des droits de l'homme a été élaborée et acceptée par presque tous les pays du monde. Et elle dit :

Article 1 : Tous les hommes naissent libres et égaux et devraient être traités de la même manière.

Article 2 : Tous les hommes sont égaux sans distinction aucune, de couleur, de sexe, de religion ou de langue.

Article 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.

Article 4 : Nul ne sera maintenu en esclavage ; l'esclavage est interdit.

Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des traitements cruels.

Article 6 : Le droit d'être traité de manière équitable s'applique à tout individu.

Article 7 : Tous sont égaux devant la loi ; elle s'applique à tous de la même manière.

Article 8 : Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions contre les actes violant ses droits.

Article 9 : Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 10 : Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal.

Article 11 : Toute personne accusée est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie.

Article 12 : Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13 : Toute personne a le droit de voyager vers une destination de son choix.

Article 14 : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Article 15 : Tout individu a droit à une nationalité. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16 : Toute personne a le droit de se marier et de fonder une famille.

Article 17 : Toute personne a droit à la propriété.

Article 18 : Toute personne a le droit à la religion et à l'observer dans tous ses aspects ; ce droit implique la liberté de changer de religion

Article 19 : Tout individu a droit à la liberté d'expression ; ce qui implique le droit de recevoir et de répandre des informations.

Article 20 : Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

Article 21 : Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Article 22 : Toute personne a droit à la sécurité sociale et aux opportunités de développement de compétences.

Article 23 : Toute personne a droit au travail, à un salaire égal pour travail égal dans un environnement sain et de s'affilier à un syndicat.

Article 24 : Toute personne a droit au repos et aux loisirs.

Article 25 : Toute personne a droit à un niveau de vie satisfaisant et aux soins médicaux en cas de maladie.

Article 26 : Toute personne a droit à l'éducation.

Article 27 : Toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de sa communauté.

Article 28 : Le devoir de respecter "l'ordre social" nécessaire pour que ces droits puissent y trouver plein effet s'applique à tout individu.

Article 29 : Toute personne doit respecter les droits des autres, la communauté et les biens publics.

Article 30 : Nul n'a le droit de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés énoncés dans la présente déclaration.

Résumé de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant⁴

Les Droits de l'Enfant : Ce sont des droits qui se concentrent davantage sur les enfants. Chaque enfant a des droits. Tous les enfants ont les mêmes droits. Ces Droits consistent à les protéger contre d'éventuels préjudices. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été élaborée et acceptée par presque tous les pays du monde. Et elle dit :

Article 1 : Ces droits concernent tout enfant de moins de dix huit ans.

Article 2 : Ces droits s'appliquent à tous les enfants sans distinction aucune, indépendamment de leur personne, de leurs lieux d'habitation, de l'occupation de leurs parents, de leurs langues, de leurs religions, du sexe, de la culture, de leur incapacité, ou qu'ils soient riches ou pauvres. Aucun enfant ne doit être traité injustement sur cette base.

Article 3 : Tous les adultes devraient agir de la manière la meilleure vis à vis des enfants. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions que prennent les adultes et qui concernent les enfants.

Article 4 : L'Etat a la responsabilité de veiller à ce que les droits des enfants soient protégés. L'Etat doit aider les familles à protéger les droits des enfants et créer un environnement où ils peuvent grandir et réaliser leur potentiel.

Article 5 : Les familles des enfants ont la responsabilité de les aider à apprendre à exercer leurs droits et à veiller à ce que leurs droits soient protégés.

Article 6 : Les enfants ont le droit inhérent à la vie.

Article 7 : Les enfants ont le droit à un nom, et cela devrait être reconnu officiellement par le gouvernement. Les enfants ont droit à une nationalité (appartenir à un pays).

Article 8 : Les enfants ont le droit à une identité, reconnue et enregistrée officiellement sur des registres. Nul ne devrait leur priver ce droit.

Article 9 : Les enfants ont le droit de vivre avec leur(s) parent(s), sauf si cela est dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Ils ont le droit de vivre avec une famille qui prend soin d'eux.

Article 10 : Si les enfants vivent dans un pays autre que celui où résident leurs parents, ils ont le droit, parents comme enfants, de résider ensemble dans un même lieu.

Article 11 : Les enfants ont le droit d'être protégé contre les déplacements illicites à l'étranger et les non-retours de l'étranger.

Article 12 : Les enfants ont le droit de donner leur avis et d'obtenir des adultes qu'ils les écoutent et prennent au sérieux leur avis.

Article 13 : Les enfants ont le droit de partager leurs opinions avec les autres de différentes manières notamment par des dessins, par écrit ou par tout autre moyen à moins que cela soit susceptible de nuire à d'autres personnes.

Article 14 : Les enfants ont le droit de choisir leur propre religion et leurs propres croyances. Les parents doivent guider leurs enfants dans l'exercice de leurs croyances.

Article 15 : Les enfants ont le droit de choisir leurs propres amis et rejoindre ou créer des groupes, tant que cela ne nuit pas à autrui.

Article 16 : Les enfants ont le droit à la vie privée.

Article 17 : Les enfants ont le droit d'obtenir des informations à partir de la radio, des journaux écrits, des livres, de l'internet et d'autres sources important leur bien-être. Les adultes doivent s'assurer que les informations qu'ils reçoivent ne leurs soient pas nuisibles ; de même ils doivent aider les enfants à trouver et à comprendre l'information dont ils ont besoin.

Article 18 : Les enfants ont le droit d'être élevés par leur(s) parent(s) si possible.

Article 19 : Les enfants ont le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques ou moraux.

Article 20 : Les enfants ont droit à des soins et aides spéciaux s'ils ne peuvent pas vivre avec leurs parents.

Article 21 : Les enfants ont le droit aux soins et à la protection s'ils sont adoptés ou s'ils vivent dans une famille d'accueil.

Article 22 : Les enfants ont droit à une protection spéciale et à l'aide s'ils sont des réfugiés (s'ils ont été forcés de quitter leur foyer pour vivre dans un autre pays), ainsi que tous les droits énoncés dans la présente Convention.

Article 23 : Les enfants ont droit à une éducation et à des soins spécifiques s'ils sont handicapés, ainsi que tous les droits énoncés dans la présente Convention, de sorte qu'ils puissent vivre une vie pleine.

Article 24 : Les enfants ont droit aux meilleurs soins de santé possibles, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information pour leur plein épanouissement.

Article 25 : Si les enfants vivent en famille d'accueil ou dans d'autres situations loin de chez eux, ils ont le droit à ce que leurs conditions de vie soient régulièrement examinées pour voir si elles sont les mieux appropriées.

Article 26 : Les enfants ont droit à l'aide du gouvernement s'ils sont pauvres ou dans le besoin.

Article 27 : Les enfants ont droit à un niveau de vie qui répond à leurs besoins fondamentaux. Les Etats devraient aider les familles à mettre en œuvre ce droit en leur offrant une assistance, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement.

Article 28 : Les enfants ont droit à une éducation de bonne qualité. L'enseignement supérieur des enfants devrait être encouragé le mieux possible. La discipline scolaire doit respecter la dignité des enfants. Les gouvernements doivent veiller à ce que les administrateurs scolaires revoient leurs politiques sur la discipline et éliminent les pratiques disciplinaires impliquant des violences physiques ou mentales, l'abus ou la négligence.

Article 29 : L'éducation des enfants doit les aider à utiliser et à développer leurs talents et leurs aptitudes. Elle devrait également les aider à apprendre à vivre en paix, protéger l'environnement et respecter les autres personnes. Les enfants ont aussi la responsabilité de respecter les droits de leurs parents et l'éducation devrait viser à développer le respect des valeurs et la culture de leurs parents.

Article 30 : Les enfants ont le droit d'avoir leur propre vie culturelle, de pratiquer leur propre religion et d'employer leur propre langue. Ce droit s'applique de manière spécifique aux groupes minoritaires et aux indigènes pour leur protection.

Article 31 : Les enfants ont droit aux loisirs et au repos.

Article 32 : Les enfants ont le droit à la protection contre tout travail comportant des risques pour leur santé et leur éducation. S'ils travaillent, ils ont le droit d'être mis en sécurité et d'avoir un salaire raisonnable. Le travail des enfants ne devrait pas interférer avec aucun de leurs autres droits tel que le droit à l'éducation ou aux loisirs.

Article 33 : Les enfants ont le droit à la protection contre l'usage et le trafic illicites de stupéfiants.

Article 34 : Les enfants ont le droit d'être protégé contre les abus et l'exploitation sexuels.

Article 35 : Nul n'est autorisé à enlever ou à vendre des enfants.

Article 36 : Les enfants ont le droit à la protection de tout type d'exploitation (tirer profit des enfants).

Article 37 : Nul n'est autorisé à punir des enfants d'une manière cruelle ou dégradante.

Article 38 : Les enfants victimes de conflits armés doivent être protégés et soignés. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être enrôlés de force dans une armée ou prendre part à une guerre.

Article 39 : Les enfants ont droit à une aide spéciale pour leur rétablissement s'ils ont été exploités, négligés ou maltraités.

Article 40 : Les enfants ont droit à une aide juridique et un traitement équitable dans un système judiciaire qui respecte leurs droits.

Article 41 : Les lois de leur pays s'appliquent en priorité, si celles-ci assure une meilleure protection aux enfants comparés aux articles énumérés dans cette présente Convention.

Article 42 : Les enfants ont le droit de connaître les dispositions de la présente Convention de même que les adultes pour aider les enfants à en prendre conscience.

Les articles 43 à 54 : Ces articles expliquent comment les gouvernements et les organisations internationales s'efforceront de faire en sorte que les droits des enfants soient protégés.

Session 10 : Qu'Est-Ce Qui Est Bon ? Qu'Est-Ce Qui Est Mauvais ?

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

A la fin de cette session, les élèves seront en mesure de :

1. Distinguer le « comportement d'un bon enseignant » du « comportement d'un mauvais enseignant »
2. Identifier leur responsabilité personnelle pour protéger les droits d'autres élèves.
3. Prendre un engagement personnel de protéger les droits des élèves et d'aider à créer une ambiance saine pour l'apprentissage.

Matériel:

- Tableau/tableau à feuilles mobiles
- Craie/marqueurs
- Scotch mural

Préparation de l'animateur

1. Afficher quatre signes dans la salle: « Bien », « Pas bien », « Mauvais », « Pas sûr »
2. Ajouter des assertions à l'activité n°1, selon le cas.
3. Revoir la définition de « Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire » (VGMS) de la session n°8.

Activité 1 : Qu'est-ce qui est bien ? Qu'est-ce qui est mauvais ? (45 minutes)

1. Rappeler aux élèves qu'au cours de la session précédente, on a parlé de la responsabilité de l'élève dans le respect de ses droits et de ceux des autres jeunes.
2. Comment distinguer le bien du mauvais ?
3. Expliquer aux élèves qu'ils vont voter avec leurs pieds pour montrer que le comportement de l'élève ou de l'enseignant est bon ou mauvais.
 - Lire chaque énoncé et demander aux élèves d'aller vers les signes pour lesquels ils sont d'accord. Réviser ces signes et les définir
 - Bien = Ce comportement est correct et crée un environnement d'apprentissage sain
 - Pas bien = Ce comportement ne viole pas un des droits des élèves ou des lois, mais il n'est pas très correct et pourrait nuire à l'apprentissage
 - Mauvais = Ce comportement viole les droits des élèves et les lois et devrait être signalé.
 - Pas sûr = je ne suis pas sûr que ce soit une mauvaise conduite ou une atteinte aux droits de l'élève ou des lois.
4. Lire chaque énoncé et permettre aux élèves de se déplacer et aller pointer le mot (bien, pas bien, mauvais, pas sûr) qui décrit le mieux leur sentiment par rapport au comportement cité. Demander aux élèves de ne pas trop réfléchir sur leur réponse, de suivre leur instinct et se déplacer rapidement.
5. Lire les déclarations, une par une, puis utiliser les questionnaires ci-dessous (voir # 7)

Note d'adaptation : ces exemples doivent être adaptés au contexte local

1. Un élève taquine et frappe son camarade parce que ce dernier est le plus jeune des garçons.
2. Un garçon traite une jeune fille de « garçon » parce qu'elle n'a pas encore traversé la puberté
3. Un enseignant demande à un élève de nettoyer sa maison afin d'obtenir une bonne note.
4. Un enseignant déclare son amour à une élève et ils ont des rapports sexuels
5. Un enseignant touche les seins d'une élève.
6. Un élève est obligé de faire des corvées à l'école à cause de ses retards
7. Un enseignant fait asseoir des filles à l'arrière de la salle.
8. Une élève est faible à l'école et un enseignant lui offre bénévolement son aide pour remonter son niveau
9. Un élève rapporte au principal qu'un enseignant l'a maltraité et celui-ci dit que cela fait partie de l'apprentissage.
10. Un enseignant prend les filles dans ses bras quand elles entrent en classe le matin. Quand elles essayent de s'en éloigner, il les serre davantage.

11. Les élèves taquent une de leur camarade à cause de ses vêtements sales et le professeur leur demande d'arrêter leur moquerie

Note à l'animateur : Ajouter d'autres situations fréquentes dans votre environnement

6. Débats : Après chaque déclaration, pendant que les élèves se tiennent à côté du mot qu'ils ont choisi représentant au mieux le comportement décrit, demander leur :
 - a. Pourquoi avez-vous choisi cette réponse (Bien, pas bien, mauvais, pas sûr) ?
 - b. Demander au moins à un volontaire de partager son opinion.
7. Débat après que l'activité est achevée
 - a. Lequel des ces comportements est contraire à la loi ou au code de conduite de l'enseignant ?
 - b. Lequel de ces comportements est un exemple de VGMS ?

La violence liée au genre à l'école est toute forme de violence ou de maltraitance basée sur les rôles de genre et les disparités relationnelles. Elle peut être physique, sexuelle ou psychologique ou une combinaison des trois. Elle peut avoir lieu en classe, dans la cour de l'école, sur le chemin de l'école ou dans les toilettes de l'école. Cette violence peut être perpétrée par des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Les filles et les garçons peuvent être des victimes comme des auteurs. La violence de genre affecte négativement à la fois les résultats scolaires et la santé de la reproduction.

- c. Quels comportements responsables doit-on attendre d'un adulte ?
8. Corriger les idées fausses prenant en compte les faits ci-dessous :
 - 1) Un élève taquine et frappe son camarade parce que ce dernier est le plus jeune des garçons. (VGMS, parler à un enseignant/ adulte de confiance) ;
 - 2) Un garçon traite une jeune fille de « garçon » parce qu'elle n'a pas encore traversé la puberté. (VGMS, parler à un enseignant/ adulte de confiance)
 - 3) Un enseignant demande à un élève de nettoyer sa maison afin d'obtenir une bonne note. (VGMS, violation du code de conduite de l'enseignant, ce fait doit être rapporté au directeur, à la famille ou à un adulte de confiance) ;
 - 4) Un enseignant déclare son amour à une élève et ils ont des rapports sexuels. (VGMS, viol, violation de la loi Sénégalaise, du code de conduite. Doit être rapporté au directeur, à la famille ou à un adulte de confiance).
 - 5) Un enseignant touche les seins d'une élève. (VGMS, harcèlement sexuel/voie de fait, violation de la loi Sénégalaise, du code de conduite. Doit être rapporté au directeur, à la famille ou à un adulte de confiance) ;
 - 6) Un élève est obligé de faire des corvées à l'école à cause de ses retards. (VFMS, violation des droits de l'élève, de la loi Sénégalaise, du code de conduite. Doit être rapporté) ;
 - 7) Un enseignant fait asseoir des filles à l'arrière de la salle. (VGMS, violation du code de conduite. Doit être rapporté) ;
 - 8) Une élève est faible à l'école et un enseignant offre de l'aide bénévolement pour améliorer son niveau. (Bien)

- 9) Un élève rapporte au principal qu'un enseignant l'a maltraité et celui-ci lui dit que cela fait partie de l'apprentissage. (Cela dépend du comportement incriminé, mais dans tous les cas, l'élève doit aller trouver un autre adulte à qui raconter son aventure) ;
- 10) Un enseignant saisit les filles par le bras quand elles entrent ou sortent de la classe. Quand celles ci essayent de s'en éloigner, il les serre davantage (VBGMS, harcèlement sexuel, doit être rapporté)
- 11) Les élèves taquinent une de leur camarade à cause de ses vêtements sales et le professeur leur demande d'arrêter leur moquerie. (C'est un type de harcèlement, c'est bien que l'enseignant soit intervenu).

Activité 2 : Les élèves ont le pouvoir (30 minutes)

1. Demander aux élèves combien de comportements « pas bien » ou "mauvais" listés dans l'activité précédente ont déjà été perpétrés par des élèves envers leurs camarades
2. Rappeler aux élèves qu'il est de leur responsabilité de protéger et de défendre les droits des autres. Taquineries, harcèlement sexuel, ou frappe sont des violations des droits de l'enfant. Le respect de l'élève est indispensable pour assurer un environnement d'apprentissage sain, quel que soit sa religion, ses vêtements, son apparence, son âge, etc. Il est de la responsabilité de l'enseignant de protéger ces droits ;
3. Demander aux élèves de penser à des exemples d'actions pour protéger les droits des autres élèves. Les écrire sur un tableau-papier ou au tableau.
4. Demander aux élèves de former des groupes de trois et de créer une annonce à la radio de 2 minutes pour sensibiliser les jeunes sur les actions à mener pour protéger les droits de leurs camarades et créer un environnement d'apprentissage sain.
5. Demander aux élèves de lire leurs annonces à la radio.
6. Demander aux élèves de voter pour la meilleure annonce. Pourquoi était-elle meilleure ?
7. Ensuite, demander aux élèves de prendre un engagement personnel pour protéger les droits de leurs pairs en complétant la phrase suivante :

Moi, (dire son nom), fais la promesse de protéger les droits des autres élèves par (donner deux exemples). Par exemple, "ne pas taquiner », «ne pas frapper », « rapporter à un adulte de confiance si je vois un élève qui est mal traité".

8. Ensuite, demander aux élèves de se tourner vers un de leur camarade assis tout près et de répéter leur engagement ;
9. Demander aux élèves de le répéter à d'autres élèves ;
10. Demander aux élèves de s'entraider afin de tenir ces promesses ou engagements ;
11. Remercier les élèves d'avoir pris un engagement personnel pour protéger les droits de leurs camarades ;

Synthèse de la session (15 minutes)

1. Parfois, les professeurs ou les élèves se comportent mal dans les salles de classes ; et cela peut nuire à l'apprentissage. Dans ces cas, les élèves doivent prendre leurs responsabilités pour l'arrêter, et en faire rapport à un adulte de confiance.
2. La création d'un environnement d'apprentissage sûr et la protection des droits des élèves sont de la responsabilité des élèves, des enseignants, de la famille, de la communauté, et du gouvernement.
3. Rappeler que cette formation est entièrement centrée sur la création d'un environnement d'apprentissage sain pour tous les élèves. Rappeler aux élèves les engagements personnels qu'ils ont pris pour protéger les droits de leurs camarades.

Session 11 : Où Aller Pour Trouver De L'aide ?

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Identifier des adultes de confiance dans la communauté à qui les élèves peuvent signaler les actes de Violences faites en Milieu Scolaire (VFMS).
2. Énumérer les étapes à suivre s'ils ou elles sont victimes ou témoins d'une Violence faite en Milieu Scolaire.
3. Etre capable de dénoncer les actes de Violences faites en Milieu Scolaire (VFMS).

Matériel:

- Tableau / Craie ou tableau à feuilles mobiles / marqueurs
- Feuille : L'Histoire de Fatou
- Scotch mural

Préparation de l'animateur:

- A l'avance, lire l'Activité 1 et se tenir disposé à discuter de ce qu'est un confident adulte et comment identifier les adultes de confiance auprès de qui les élèves peuvent obtenir de l'aide.
- Préparer une liste de personnes et/ou d'organisations auprès de qui les élèves peuvent se référer en cas de violence ou d'abus perpétrés à leur égard. La liste doit comprendre le professeur principal, le responsable de classe, un surveillant, le délégué des élèves au Conseil de Gestion d'Établissement, le psychologue conseiller, le Centre Conseil Ado, l'Inspection Médicale des Ecoles, le point de prestation de service, des agents de police ou de gendarmerie, des responsables religieux, le chef de village, les comités départementaux de protection de l'Enfant (CDPE) ;
- Afficher la liste et demander aux élèves d'identifier par une croix trois adultes de confiance ;
- Au cours de cette session les élèves vont examiner le concept de violence et apprendre la manière de rapporter un acte de violence. Dans la session suivante, ils auront également à interpréter des jeux de rôle consistant à dire "non" et à apprendre les techniques de communication franche.

- Inclure les informations glanées auprès des parents et tuteurs lors des discussions portant sur la manière de rapporter un acte de violence ou un abus.

Activité 1 : Qu'est-ce qu'un adulte de confiance ? (30 minutes)

1. Utiliser l'Histoire de Fatou dans le prospectus pour aider les élèves à identifier ce qu'est un adulte de confiance.
2. Lire l'histoire à haute voix et demander aux élèves d'en faire l'interprétation.
3. Demander aux élèves qui ont joué le rôle de l'adulte confident les éléments qui permettent d'identifier un adulte de confiance. Les réponses peuvent varier. En voici quelques-unes :
 - Quelqu'un qu'ils connaissent et qui veut bien les aider en cas de besoin.
 - Quelqu'un en qui ils peuvent se confier Quelqu'un dont la présence à leurs côtés les rend heureux.
 - Quelqu'un qui sait les écouter et se soucier de leurs problèmes.
 - Quelqu'un qui les a une fois aidés.
 - Quelqu'un qui veut bien les aider à résoudre un problème, à obtenir de l'aide et du travail pour assurer leur sécurité
4. Demander aux élèves comment le sage du village a aidé Fatou, et comment elle s'est sentie après qu'il l'ait aidée. Corriger et ou reformuler les réponses et noter les au tableau.
5. Dire aux élèves que si quelqu'un s'approche d'eux ou essaie de leur faire du mal, les touche de façon à les effrayer, les met mal à l'aise ou confus, ou s'ils sentent qu'ils sont en danger, ils doivent immédiatement en parler à un adulte de confiance.
6. Rappeler aux élèves que tous les adultes ne sont pas dignes de confiance. Ils apprendront davantage sur les types de comportement qui n'inspirent pas confiance.
7. Bien qu'il existe des adultes qui peuvent leur vouloir du mal, il en existe également d'autres disposés à les aider.
8. Demander aux élèves de dresser une liste d'adultes en qui ils ont confiance. Même si les réponses peuvent varier, en voici quelques-unes :

Mère	Oncle	Agent de police
Père	Voisin	Formateur
Grand-mère	Grand frère/sœur	Homme d'église
Grand-père	Principal/Directeur	Parent ami
Tante	Enseignant	
9. Demander aux élèves de citer quelques adultes de confiance dans leur vie.
10. Demander aux élèves de choisir trois personnes qu'ils considèrent comme des adultes de confiance et d'écrire leurs noms sur leur bloc-notes. Par exemple : Mes trois adultes de confiance sont : _____, _____ et _____.

Activité 2 : Exercice sur comment signaler des actes de violence (45 minutes)

1. Dire aux élèves qu'il n'est pas toujours facile de parler et de signaler un acte de violence. Dans cette activité, ils vont s'exercer sur la manière de se confier à quelqu'un si on est victime d'actes de violence.
2. Demander aux élèves de créer et d'interpréter un scénario dans lequel un adolescent est victime d'un acte de violence ou d'abus et en parle. Leur dire d'être sûr d'identifier un adulte de confiance à qui ils rendent compte de l'incident.
3. Après cette opportunité offerte aux élèves pour créer un scénario, demander à chaque groupe de présenter son scénario.
4. Après le jeu de rôle, poser les questions suivantes :
 - a. Qui était l'adulte de confiance dans l'interprétation du scénario ? Qu'est-ce que l'adulte a fait ?
 - b. Qu'est-ce que les acteurs ont réussi dans l'interprétation du scénario ?
 - c. Avez-vous des suggestions pour les acteurs ? Par exemple, y avait-il quelqu'un d'autre, à qui ils peuvent parler ?

Synthèse de la session (15 minutes)

1. Dire aux élèves que s'ils sont victimes de propos et/ou de geste à connotation sexuelle ou de viol à l'école, il faut s'adresser, en toute sécurité, aux membres du dispositif de veille de l'établissement, au Centre Conseils Adolescents (CCA), au personnel des Points de prestation de services (centres de santé), à l'Observatoire des droits des femmes contre les violences, à la Police ou à la Gendarmerie, au comité départemental de protection de l'Enfant (CDPE), à l'AEMO, etc.

On peut aussi chercher de l'aide dans les structures suivantes :

- Hôpitaux, Centres et Postes de santé
 - Bureaux Régionaux d'Éducation Pour la Santé
 - Le Conseil de Gestion d'Établissement,
 - Le centre académique d'orientation scolaire et professionnelle (ex CROSP),
 - L'Inspection Médicale des Ecoles, Infirmerie de l'établissement
 - Certains ONG/OCB telles que FAWE, le comité de lutte contre les violences
 - La SCOFI
 - Le comité de veille et d'alerte
 - Etc.
2. Rappeler aux élèves que la plupart des enseignants et autres adultes qui veulent les protéger contre la violence ne feraient pas quelque chose pour leur nuire ou quelque chose qui les mettrait dans l'insécurité. S'ils sont victimes de quelque type de violence que ce soit, ils doivent en parler à un adulte de confiance le plutôt possible.

3. Parler avec un adulte de confiance de la violence ou lui rapporter un acte de violence n'est pas chose aisée. Si la première personne à qui ils se confient ne les croit pas, ils doivent continuer à chercher jusqu'à ce que quelqu'un veuille bien les croire.
4. Insister sur le fait qu'ils ne peuvent pas être tenus pour responsables de la violence et de l'abus. Ils ne doivent jamais avoir honte ou se sentir coupables. Si quelqu'un leur demande de ne rien dire ou les menace, ils doivent immédiatement en parler à un adulte de confiance.
5. Rassurer les élèves que le programme va leur apprendre à se protéger, à prévenir la violence et à dire « non » de manière ferme.

L'Histoire de Fatou

Je m'appelle Fatou et j'ai 13 ans. J'emprunte le même chemin pour aller à l'école tous les jours en toute sécurité. Dans les champs, il y a quelque fois des bandits, et j'ai peur de marcher seule, surtout lorsque les cultures ont bien poussé. Ainsi, chaque jour je passe devant la gare d'autobus près d'un bar. Chaque jour je suis approchée par un homme âgé qui me propose une boisson. Il dit qu'il va me payer tout ce que je veux et qu'une écolière a besoin de petites gâteries de temps en temps.

Un jour, il m'a donné une très jolie bouteille de parfum, et je l'ai prise. La semaine dernière, il m'a demandé d'aller en promenade avec lui après l'école. J'ai dit non, mais chaque jour il me demande la même chose et il insiste de plus en plus. Parfois il s'approche trop près de moi. Demain, je vais emprunter le chemin des champs, même si j'ai peur des bandits, car j'ai aussi peur de l'homme qui me harcèle.

Comme j'emprunte de nouveau le chemin des champs, j'ai rencontré un des anciens du village. Il m'a demandé pourquoi je passe par là alors que tous les autres élèves empruntent la route principale. J'avais peur de lui dire la raison, mais j'ai pensé qu'il était préférable de lui dire la vérité. Cela a été difficile pour moi de parler de mon problème à cet aîné respecté. Je lui ai dit qu'un homme s'était approché de moi pendant que je marchais aux abords de la gare d'autobus. Cet homme m'effrayait et c'est pour l'éviter que je passe par les champs. L'ancien du village me demanda si j'avais accepté un cadeau de l'homme. J'ai dit oui. Il m'a fait savoir que je ne dois pas prendre de cadeau des étrangers, parce que parfois ils les utilisent pour obtenir des faveurs ou tromper les jeunes filles. Il m'a également rassuré que désormais tous les matins, son fils aîné fréquentant la même école que moi m'accompagnera. Même si j'avais peur, j'étais heureuse d'avoir parlé de mon problème, car cet aîné m'a écouté et offert de l'aide. Je me sens soulagée maintenant que la situation a été résolue et je peux aller à l'école en toute sécurité.

Session 12 : Que Faire en cas d'attouchement qui vous met mal à l'aise ?

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Distinguer un toucher correct d'un toucher incorrect ou malsain.
2. Identifier des stratégies pour se sortir d'une situation dangereuse.

Matériel:

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Prospectus : Recommandations pour se protéger soi-même
- Scotch mural

Préparation de l'animateur

1. Tirer des exemplaires de « Recommandations pour se protéger soi-même » (disponible à la fin de cette session)
2. Etre conscient que cette session peut perturber les élèves qui ont subi une agression ou un harcèlement sexuel. Etre prêt à aider l'élève, si elle / il a besoin de parler à un adulte de confiance.

Activité 1 : Bon toucher ou toucher malsain ? (40 minutes)

1. Demander aux élèves de donner des exemples d'attouchements gênants. Noter les réponses au tableau.
 2. Rappeler aux élèves que leur corps leur appartient et que nul n'a le droit de les toucher d'une façon qu'ils n'aiment pas.
 3. Dire qu'ils vont apprendre comment se comporter face à quelqu'un qui serait tenté d'abuser d'eux.
 4. S'ils ont des questions personnelles, ils peuvent en parler avec l'animateur à la fin de la session.
 5. Afficher les croquis de corps humain, homme et femme au tableau ou sur un mur. Mettre un X sur les parties que d'autres ne doivent pas toucher. Dire aux élèves que ces parties sont appelées « parties intimes ».
 6. Lire quelques exemples ci-dessous demander aux élèves de donner leur avis en faisant le signe « pouce vers le haut » si c'est "Bon" ou « pouce vers le bas » si c'est "mauvais/pas convenable."
 - Une fille rentre de l'école avec une bonne note. Son grand-père content, la serre dans ses bras. (Bravo – Le pouce levé)
 - Un père fait la lecture à son enfant et pose son bras sur son épaule. (Bon – Le pouce levé)
 - Un garçon touche les seins d'une jeune fille assise à côté de lui. (Ce n'est pas convenable – Le pouce vers le bas)
 - Un garçon va jouer chez les voisins et une fille plus âgée que lui le tapote sur les fesses. (Ce n'est pas convenable – Le pouce vers le bas)
 7. Leur dire que tout ce qui les met mal à l'aise n'est "pas convenable – Pouce vers le bas"
-

Activité 2 : Exercez-vous à vous protéger vous-même (40 minutes)

1. Expliquer que parfois, les élèves ne se sentent pas assez forts pour résister à la pression d'un adulte ou sont choqués par le mauvais comportement de l'adulte.
2. Dire qu'il est important d'apprendre à dire « non » si quelqu'un les touche d'une manière gênante.
3. Lire les situations suivantes :
 - a. Un professeur dit à une élève qu'il l'aime et l'invite dans sa maison. Il lui promet de beaux cadeaux et de bonnes notes.
 - b. Un professeur touche les seins d'une élève.
 - c. Un professeur étreint les filles quand elles entrent en classe le matin. Celles-ci essaient de s'écarter, il les serre plus fort.

4. Demander aux élèves de travailler en groupes de deux. Ils doivent feindre d'être le meilleur ami de leur camarade, dans chaque situation. Utilisant les Recommandations pour se protéger soi-même et leurs propres idées, demander-leur d'écrire à leur ami(e) une lettre et de lui donner des conseils sur la façon de se protéger dans cette situation. Etre précis.
5. Que devrait-elle (il) faire ou ne pas faire ? Demander à chaque groupe de lire sa lettre.
6. Demander quelles stratégies les élèves ont élaborées et qui n'étaient pas sur la feuille "Recommandations pour se protéger soi-même".
7. Féliciter les élèves pour avoir partagé leurs idées.
8. Demander aux élèves quelle lettre est la meilleure et pourquoi.
9. Demander aux élèves de réitérer quatre ou cinq recommandations à conserver.

Synthèse de la session (10 minutes)

1. Rappeler aux élèves qu'ils sont responsables de leur propre corps et que nul n'a le droit de leur faire faire des choses qu'ils n'aiment pas ou de les toucher d'une manière qu'ils n'aiment pas.
2. Revoir les **Recommandations pour se protéger soi-même**.
3. Rappeler aux élèves que la meilleure chose à faire, afin de se protéger, est de pratiquer régulièrement ces stratégies. Souvent quand des élèves sont trahis par des professeurs ou un autre adulte, cela survient par surprise et les élèves ne sont pas prêts à se protéger. Etre donc préparés ! Avoir vos stratégies bien en place !

Recommandations pour se protéger soi-même

- **Dire "non."** Vous avez le droit de dire "non" à quelqu'un qui vous touche d'une manière qui vous met mal à l'aise ou vous effraie.
 - **Ne pas garder certains secrets.** Il y a des secrets qu'il ne faut jamais garder pour soi, même si on vous demande de ne rien dire. Souvent les gens qui font de mauvaises choses aux enfants sont conscients du caractère nuisible de leurs actions et ont peur de ce qui pourrait en advenir. N'ayez pas peur de les dénoncer.
 - **Les baisers et les étreintes ont une grande signification, surtout ne venant de personnes que vous aimez !** Personne ne devrait vous demander de garder secret une étreinte, un baiser ou toucher. Si quelqu'un vous dit "c'est notre petit secret" vous devriez en parler à un adulte de confiance.
 - **Votre corps vous appartient.** Apprenez à connaître les noms des parties de votre corps et rappelez-vous la différence entre un "toucher décent" et un "toucher indécent". Personne ne devrait vous toucher à un endroit qui vous déplaît.
 - **S'enfuir.** Si quelqu'un que vous connaissez ou pas, essaie de vous faire du mal, courez et allez demander de l'aide. Assurez-vous d'aller à un endroit où il y a du monde.
 - **Hurler !** Cela est tout à fait normal de hurler et de crier si quelqu'un essaie de vous faire du mal. Vous ne devez pas vous sentir gêné pour cela. Hurler et appelez au secours.
 - **Ne pas prendre de cadeaux.** N'acceptez pas, de l'argent ou des cadeaux de qui que ce soit sans en parler à vos parents. Il est naturellement CONVENABLE d'accepter des cadeaux de la famille ou des amis. Parfois certains adultes que vous connaissez, pourraient essayer de vous donner des cadeaux ou de l'argent pour vous inciter à faire de mauvaises choses.
- Parler à un adulte de confiance.** Si vous êtes victimes d'abus ou d'intimidation physique, psychologique ou sexuelle, parlez-en à un ami, un enseignant, vos parents ou à un adulte de confiance. Cela peut s'avérer difficile, mais soyez courageux et résistez.

Session 13 : Communiquer Pour Me Maintenir En Bonne Santé

Durée : 1 heure

Les objectifs d'apprentissage : 5mn

A la fin de cette session, les élèves seront capables de :

1. Expliquer les différents modes de communication : positif, passif, agressif et confiant.
2. Montrer comment utiliser une communication convaincante pour se sortir de situations dangereuses.

Matériel:

- Tableau à feuilles mobiles/marqueurs
- Scotch mural
- Prospectus : 4 étapes à suivre pour une communication convaincante.

Preparation:

- Ecrire les questions pour l'Activité 1 au tableau ou sur une feuille à papier
- Ecrire les scénarii pour l'Activité 2 sur des feuilles de papier.
- Ecrire les quatre étapes pour transmettre un message (assertif) positif au tableau à papier.
- Se familiariser avec les différentes approches de communication et des exemples de chacune d'elle. Se préparer à discuter des avantages et des inconvénients relatifs aux différentes approches communicatives par rapport au contexte local. (Voir document annexe)
- Etablir la relation entre la session traitant des techniques de communication (assertive) positive avec les activités précédentes traitant de la manière de dire "non".

RETENIR

- **Etre assertif** signifie délivrer un message en exprimant de manière honnête les pensées et les sentiments ; être clair et précis sans violer les droits des autres ; et faire preuve de respect mutuel.
- **Etre passif** signifie délivrer un message sans exprimer les véritables pensées ou sentiments ; ou en restant parfois silencieux.
- **Etre agressif** signifie délivrer un message avec force ; parfois de manière conflictuelle, faisant fi des sentiments des autres.

Activité 1 : Communication (assertive) positive (30 mn minutes)

1. Lire le texte suivant aux élèves :

« *Saran se tient debout dans les rangs pour recevoir une collation qu'une ONG a bien voulu offrir à tous les enfants de son école. Elle a attendu patiemment pendant près de trente minutes et a très faim. Juste au moment où on lui donne son goûter, une fille plus âgée s'approche d'elle et le lui arrache. Saran est très en colère. Que dit-elle faire ?* »
2. Dire aux élèves de rejoindre l'un des groupes en fonction des groupes suivants :
 - **Groupe 1** : Saran ne doit rien faire.
 - **Groupe 2** : Saran doit exprimer ses sentiments directement à l'endroit de la jeune fille, même si elle est en colère.
 - **Groupe 3** : Saran doit s'adresser à la jeune fille de manière sereine en lui demandant de lui rendre son goûter.
 - **Groupe 4** : Saran doit aller demander de l'aide à un enseignant ou à un autre adulte.
3. Remettre ces questions aux groupes et leur demander d'en discuter.
 - Comment se sentirait Saran si elle répondait de la manière que vous avez suggérée ?
 - Quelle serait la réaction de la jeune fille si Saran répondait de la sorte ?
 - Quelle est la pire des choses qui pourrait arriver si Saran répondait de la manière que vous avez suggérée ?
 - Quelle est la meilleure des choses qui pourrait arriver si Saran répondait de la sorte ?
 - A quel moment devriez-vous bénéficier d'aide dans une situation donnée ?
4. En un seul groupe, revoir les choix de Saran. Assurez-vous d'y inclure les points suivants :
 - **Groupe 1** : Ceci est une réponse passive ou faible. Communiquer passivement signifie ne pas exprimer ses besoins ou ses sentiments, ou les exprimer si faiblement qu'ils soient à peine entendus pour ne pas être pris en considération. Garder le silence n'est souvent pas le meilleur choix. Si Saran se comporte de manière passive consistant à se tenir là debout et ne rien dire, elle risque de se fâcher contre la jeune dame et contre elle-même.
 - **Groupe 2** : Ceci est une réponse agressive ou belliqueuse. Communiquer de manière agressive signifie répondre d'une manière menaçante ou offensante. Une réponse agressive peut entraîner des conséquences dommageables. Si Saran insulte ou menace la jeune fille, elle peut se sentir un moment, forte, mais cette jeune fille et ses amis peuvent répliquer de manière agressive, physiquement ou verbalement.
 - **Groupe 3** : Ceci est une réponse franche ou forte. Communiquer de manière (assertive) positive signifie formuler une requête honnête et respectueuse pour ne pas offenser l'autre. Répondre franchement s'avère souvent être la meilleure manière de communiquer. Si Saran dit à la fille qu'elle a simplement besoin qu'elle lui rende son goûter, elle n'est pas en train d'insulter mais de rétablir la vérité des faits. Les autres gens qui suivent la scène viendront probablement à son secours. La meilleure chance de Saran de reprendre son goûter c'est d'opter pour une communication assertive/positive.

- **Groupe 4** : Ceci est une réponse franche ou forte. En fonction de la situation, demander de l'aide peut être la meilleure option si la sécurité de la personne est menacée.
5. Dire aux élèves qu'il peut arriver que la communication passive soit le meilleur choix. La communication assertive est souvent la meilleure réponse, mais les élèves doivent toujours avoir une conscience claire de l'importance de leur sécurité. Rappeler aux élèves qu'en fonction de la manière dont la société voudrait que les filles se comportent, il est souvent plus difficile pour elles de s'affirmer, car on leur demande d'être passives et d'accepter leur sort sans réagir.

Activité 2 : Délivrer un message convaincant (20 minutes)

Objectif : amener l'élève à affirmer clairement son émotion.

1. Présenter et décrire les 4 étapes suivantes pour une communication convaincante/forte :
 - 1) « **Je me sens...** » Expliquer que l'élève doit exprimer l'émotion qu'il éprouve.
 - 2) « **Quand vous...** » et ici l'élève dit ce que l'autre personne a fait et qui l'a poussé à ressentir cette émotion. Il est important de noter qu'il n'est pas question de blâmer mais d'exprimer des sentiments.
 - 3) « **Puisque...** » l'élève explique ici pourquoi l'action a provoqué chez lui l'émotion.
 - 4) **Et j'aimerais/souhaiterais/aurais besoin ...** L'élève dit ce qu'il veut qu'il soit fait afin de se sentir mieux.

Quelques exemples que vous pouvez fournir :

- a) *Je me sens mal et trahi...*
 ... *quand vous m'appelez un bébé juste*
 ... *parce que je ne veux pas fumer le « chanvre » ou avoir un rapport sexuel avec des garçons que je ne connais pas...*
 ... *et j'aimerais que vous respectiez ce que je pense des drogues et du sexe.*
 - b) *Je me sens effrayé...*
 ... *quand vous êtes si proche de moi*
 ... *parce que c'est menaçant...*
 ... *et je souhaiterais que vous gardiez plus de distance.*
 - c) *Je me sens abattu(e), abandonné(e)...*
 ... *quand vous me dites que je ne dois pas rester à l'école*
 ... *parce que j'ai l'impression que vous me croyez stupide...*
 ... *Pourtant j'ai besoin de vous pour soutenir ma décision de rester à l'école.*
2. Diviser les élèves en 3 groupes et donner à chaque groupe un des scénarii suivants :

- Scénario 1 : M. Sarr est l'un des professeurs préférés de Bintou. Un jour il lui demanda de lui porter ses livres chez lui après les cours.
 - Scénario 2 : Nafi a 12 ans et des changements commencent à s'opérer sur son corps. Chaque fois que Mamadou, un garçon de son école, est avec ses amis, il en profite pour lui lancer des propos moqueurs sur son anatomie.
 - Scénario 3 : Djiby et Sally sont copains. Ils aiment se tenir la main et un jour Djiby embrassa Sally. Djiby affirma à Sally qu'il était prêt à avoir des rapports sexuels avec elle. Sally lui rétorqua qu'elle n'en voulait pas car elle n'était pas encore prête, mais il continue à la harceler.
3. Demander à chaque personne de s'exercer en utilisant les 4 étapes d'une communication convaincante dans leur scénario.
 4. Lorsque les élèves ont fini, appeler à chaque groupe d'échanger sur son jeu et les réponses fournies.
 5. Après cette étape, demander :
 - a. La meilleure réponse pour chaque scénario. Dire pourquoi ?
 - b. Est-il difficile de s'affirmer ? Pourquoi ?
 - c. Pensez-vous que les filles sont confrontées à des difficultés particulières en voulant s'affirmer ?
 - d. Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour surmonter ces difficultés ?
 - e. Les garçons sont-ils confrontés à des défis en voulant s'affirmer sans être agressifs ? Quelle est la différence entre ces deux façons de se comporter ?
 - f. Que peuvent faire garçons et filles pour s'entraider vis-à-vis des comportements de genre et de communication ?
 - g. Comment la communication passive peut-elle être source de risques pour vous ?
 6. Faire comprendre que cette manière de communiquer est très utile car elle n'embarrasse pas et ne blâme pas les autres. En exprimant leurs sentiments et leur vécu ils restent en phase avec une manière de communiquer qui allie ouverture et honnêteté.

Synthèse de la session (5 minutes)

1. Rappeler aux élèves que leur santé et leur sécurité sont directement liées à l'affirmation de soi.
2. Rappeler les rôles de genre et l'attitude de passivité que la société veut que les filles affichent de nature ; et donc elles doivent apprendre à s'exprimer ouvertement et non rester silencieuses lorsqu'elles sont en situation de risque.
3. Les différentes approches de communication s'adaptent selon les situations. En règle générale, l'approche franche est la meilleure, mais l'on doit toujours avoir une claire conscience de sa sécurité personnelle.

Session 14 : Relations Saines/ Amitiés Sincères

Durée : 1 heure

Les objectifs d'apprentissage : 5 mn

1. Décrire les qualités d'un ami ou d'une relation saine.
2. Identifier un ami à qui on peut se confier en cas de besoin
3. Identifier les conditions pour entretenir de bonnes relations avec les personnes de sexe opposé.

Matériels :

- Tableau /craie ou Tableau à feuilles mobiles/marqueurs

Préparation :

- Préparer des feuilles de papier à remettre aux élèves pour écrire les annonces publicitaires

Activité 1 : Un ami est... (25 minutes)

1. Demander aux élèves de penser à quelqu'un qu'ils considèrent comme un bon ami ou quelqu'un avec qui ils aimeraient être amis.
2. Demander aux élèves de penser à la phrase suivante : "Mon meilleur ami l'est parce que ... » Les participants notent leurs réponses
3. Demander à chaque élève d'énumérer deux qualités que son meilleur ami possède, ensuite noter leurs réponses sur le tableau à feuilles mobiles ou au tableau ; par exemple, studieux, joyeux, etc.
4. Maintenant, demander aux élèves de créer une annonce de "recherche d'amitié » La publicité doit indiquer l'intérêt, les loisirs et les qualités qu'ils recherchent dans une amitié sincère.
5. Demander aux élèves d'afficher leurs annonces au tableau afin de permettre la discussion. Poser aux élèves les questions suivantes :
 - Quelles sont les principales qualités que les élèves recherchent, d'après leurs annonces ?
 - Quelles sont les qualités les "plus importantes » ?
 - Quelle qualité est la plus facile à trouver chez un ami ?
 - Quelle qualité est la plus difficile à trouver chez un ami ?
 - Cherchez-vous les mêmes qualités des amis de sexe opposé ?
 - Pensez-vous qu'en général les garçons et les filles s'attendent aux mêmes qualités chez un ami ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
 - Quelles sont les qualités que vous offrez dans une amitié ?
 - Les garçons et les filles sont-ils différents dans les qualités qu'ils apportent en amitié?
 - Que pensent les gens de notre communauté de l'amitié entre filles et garçons ?
6. Insister sur le fait que garçons et filles peuvent être de bons amis sans entretenir de relations amoureuses. L'amitié entre garçon et fille permet de se comprendre et contribue à améliorer les relations de genre à travers la vie des élèves.

Activité 2 : L'entraide (25 minutes)

Objectif : développer l'esprit d'entraide et de solidarité entre les garçons et filles

1. Former des groupes de même sexe,
2. Demander à chaque groupe de préparer un scénario démontrant les moyens de s'entraider entre garçons et filles.
3. Rappeler que garçons et filles peuvent être de bons amis.
4. Préparer un scénario démontrant ce qui empêche les garçons et les filles de s'entraider.

5. Présenter les scénarii.
6. Utiliser les questions suivantes pour mener le débat :
 - De quelle manière les garçons et les filles s'entraident-ils ?
 - Qu'est-ce qui empêche les garçons et les filles de s'entraider ?
 - Quel effet cela a-t-il sur les relations entre garçons et filles ?
 - Que pouvez-vous faire pour changer cette situation ?

Synthèse de la session (5 minutes)

1. Les garçons et les filles ne doivent jamais se moquer, se harceler ou s'intimider les uns les autres. Ils doivent se soutenir mutuellement et éviter de se causer.
2. Connaître et comprendre comment les autres se sentent (l'empathie) aide les élèves à être plus respectueux des sentiments des autres et à réduire les intimidations et la violence.
3. Garçons et filles peuvent travailler ensemble à s'entraider. Œuvrer ensemble peut rendre leur vie, leur communauté et leur école plus sûres et en faire des lieux où on bénéficie d'assistance.
4. Pour les élèves, être un ami sincère /ou entretenir une bonne relation signifie « accorder une attention particulière aux autres et les aider en cas de besoin ».
5. Parfois les élèves peuvent sentir le besoin de parler de leurs problèmes à quelqu'un. Il leur est utile de savoir d'avance vers qui aller pour obtenir de l'aide. Il y a des problèmes pour lesquels les élèves voudraient bien partager avec leurs amis, par contre il y en a d'autres pour lesquels ils auront besoin d'en parler à un adulte de confiance.
6. Demander aux élèves de penser à nouveau à leurs annonces et à leur liste d'adultes de confiance de la session 11 et de décrire ou de mentionner dans leurs cahiers un ami et un adulte de confiance auprès de qui ils peuvent aller trouver de l'aide.

Session 15 : L'influence des camarades

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'étude :

1. Identifier ce qu'est la pression de la compagnie, négative et positive.
2. Mettre en application des moyens de résister à l'influence négative des compagnies.

Matériel:

- Tableau ou tableau à feuilles mobiles
- Craie ou marqueurs
- Prospectus : Scénarii pour la pression des pair(e)s

Préparation de l'animateur:

- Pour l'Activité 3, élaborer des scénarii de "Pression des Pair(e)s " (un scénario par groupe, ou certains groupes peuvent partager le même scénario). Les scénarii sont mis à disposition (voir ci-dessous),
- Prendre conscience des types de pression des pair(e)s auxquels les jeunes de la communauté sont confrontés. Faire de sorte que les scénarii soient culturellement adaptés.

Activite1 : C'est quoi la pression des pairs ? (30 minutes)

1. Demander aux élèves de faire un remue-méninge sur les avantages et les inconvénients d'appartenir à un groupe.
2. Faire remarquer aux élèves que l'appartenance à un groupe est quelque chose de naturelle dans la vie d'un individu. Cependant, les garçons et les filles peuvent parfois sentir une pression exercée sur eux au point de les pousser à faire des choses qu'ils n'aiment pas afin d'être accepté au sein du groupe : C'est la pression des pairs.
3. Rappeler les compétences acquises jusqu'ici, telle que la communication_franche, les techniques d'approches pour la résolution des problèmes et la prise de décision.
4. Souligner le fait_que, lors de cette prochaine activité, ils vont s'exercer à dire "non".
5. Lire les scénarii suivants au groupe.

« Demba et Samba rôdaient aux alentours du marché toute la journée quand Demba dit « Hé, je vois là une paire de chaussures que j'aimerais bien avoir ». Il pointa du doigt une paire de chaussures au niveau de l'un des étals du marché. Il chuchota ensuite à Samba « poses une question au vendeur et je vais en profiter pour mettre les chaussures dans mon sac à dos ». Samba rétorqua qu'il ne voulait pas, mais Demba lui dit que le vendeur de chaussures est un homme très riche et que cela ne lui ferait rien de perdre une paire de chaussures. Demba promit à Samba de prendre une paire pour lui également ».

6. Utiliser les questions suivantes pour mener le débat :
 - Qui exerçait la pression sur l'autre dans ce scénario ?
 - Comment s'y était-il pris ?
 - Que devait faire Samba pour l'éviter ? (Ecrire les réponses au tableau papier.)
7. Pourquoi pensez-vous que Demba exerce une pression sur Samba ?
8. Comment Samba se sent-il selon vous ?
9. Quels sont les choix qui s'offrent à Samba ? (Ecrire les réponses au tableau papier.)

Activité 2 : Résister à la pression des pairs (50 minutes)

1. Diviser les élèves en groupes et donner à chaque groupe un scénario à partir des « **Scénarii de pression des pairs** » (voir fin de session).
2. Dire aux élèves de présenter un scénario, en faire l'interprétation à travers un jeu de rôle consistant à résister à la pression des pairs.
3. Demander d'utiliser les techniques de communication franche et d'approche pour la résolution des problèmes.
4. Après cette présentation, mener une discussion autour des questions suivantes :
 - a) En quoi consistait la pression dans le scénario ?
 - b) Quels sont les moyens utilisés pour résister à la pression ?
 - c) Quels sont les autres moyens pour surmonter la pression des pairs ?
 - d) Y a-t-il des exemples où la pression des pairs devient positive ou vous motive à faire de bonnes choses ? Pour compléter, utilisez les réponses suivantes :
 - Un groupe d'amis réussit à convaincre un ami d'arrêter de fumer.
 - Des amis s'encouragent mutuellement à faire du bien et atteignent leurs objectifs.
 - Des amis en classe difficile se soutiennent mutuellement dans les études.
 - Des amis réussissent à convaincre d'autres amis de ne pas se moquer des personnes du sexe opposé durant l'adolescence.

Synthèse de la session (10 minutes)

1. L'appartenance à un groupe peut avoir des conséquences positives et négatives. Des amis peuvent influencer leurs camarades à prendre de mauvaises décisions ou les

motiver à prendre des décisions très positives. Il appartient aux élèves de faire le meilleur choix pour eux-mêmes.

2. Grâce à cette session, les élèves ont acquis beaucoup de compétences qui leur seront utiles pour identifier et résister à la pression des pairs dans des situations réelles. Donner des exemples de compétences acquises qui aident à résister à la pression des camarades.

Notes

Scénarii de pression des pairs

Scénario 1 : Des amis discutent en dehors de la cour de l'école. Un camarade de classe les rejoint et, après quelques minutes, sort une cigarette et commence à fumer. Ils résistent tous pendant un moment et puis certains commencèrent à fumer. Cependant un garçon parmi eux refusa malgré les pressions des membres du groupe pour l'emmener à fumer.

Scénario 2 : Un groupe de garçons parlent des filles. La plupart d'entre eux disent avoir eu des rapports sexuels et se moquent d'un des leur parce qu'il n'a pas eu des rapports sexuels.

Scénario 3 : Un élève a beaucoup de devoirs à faire à la maison. Il est supposé finir à temps avant que sa maman ne rentre du travail. Ces amis viennent le chercher pour aller jouer au football, lui faisant croire qu'il pourra être de retour à temps pour finir son travail.

Scénario 4 : Un groupe de garçons se tient debout en dehors de la salle de classe attendant l'instituteur. Une élève passe près d'eux et les garçons commencent à se moquer de ses formes, un parmi eux, essaie même de l'agripper. Un autre se sent mal à l'aise parce que cette fille est son amie.

Scénario 5 : Un groupe de jeunes filles harcèlent une élève plus jeune qu'elles. Elles la traite de tous les noms, tel que "stupide" et essayent de lui voler l'argent qu'elle a par devers elle pour son déjeuner. Les membres du groupe la menace en la dissuadant d'aller en parler à un enseignant sinon elles vont attendre la fin des cours pour la corriger.

Session 16 : Des Plans Pour Un Futur Sain

Durée : 1 heure et 30 minutes

Les objectifs d'apprentissage :

1. Faire le lien entre ce qu'ils ont appris et leurs atouts qu'ils ont découverts lors de ce programme
2. Exploiter ces atouts afin de réaliser son rêve.
3. Identifier ce qu'ils peuvent faire pour prévenir la Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire (VGMS).

Matériel:

- Tableau /Craie ou Tableau à feuilles mobiles/Marqueurs
- Des copies du Prospectus : "L'engagement de Prévenir et de Lutter contre les VFMS"
- Une copie d'attestations de fin de formation pour chaque élève

Préparation :

- Rappeler les principaux messages du programme.
- Inscrire les titres suivants sur différentes feuilles du tableau papier :
 - Définition de l'objectif
 - Genre
 - VFMS
 - Droits de l'Homme
 - Relations saines
 - Corps sains
 - Compétences nouvelles ou comportements nouveaux
 - Comment puis-je mettre en pratique ces nouvelles compétences dans ma vie.
- Affichez les feuilles à travers la salle de classe.
- Ecrire un exemple de "l'engagement à prévenir et à lutter contre la VGMS" au tableau papier.
- Faire des copies de l'engagement pour que les élèves puissent l'emporter avec eux à la fin de la formation.
- Préparer les attestations de participation pour chaque élève.

Activité 1 : Que peuvent faire alors les élèves ? (30 minutes)

1. Montrer les feuilles du tableau papier du programme sur lesquelles sont mentionnés les sujets afférents à ce programme : "Objectifs," "Genre," "VFMS," "Les Droits de l'Homme," "Relations Saines" et "Corps Sains."
2. Demander aux élèves de penser à une connaissance nouvelle **pour** chacun des sujets traités durant la formation. Cela devrait être quelque chose qu'ils n'ont connu qu'après avoir participé à cette formation.
3. Demander aux élèves d'écrire cette nouvelle acquisition sur le tableau papier dans la rubrique appropriée.
4. Maintenant demander aux élèves de penser à une nouvelle compétence acquise. Rappeler quelques-unes des compétences dont ils ont fait l'expérience dans le programme. Par exemple, se fixer un but, prendre une décision, rapporter une VFMS, se sortir d'une situation dangereuse, communiquer de manière convaincante.
5. Ensuite, demander aux élèves d'écrire cette nouvelle compétence au tableau papier avec comme titre "Nouvelle Compétence ou Nouveau Comportement."
6. Faire comprendre que même s'il est important d'apprendre de nouvelles choses, cet apprentissage et cette pratique seront encore plus importants lorsqu'ils en feront l'expérience dans la "vie réelle" ou à l'école et dans leur communauté.
7. Demander comment ils comptent mettre en application ce nouveau comportement ou cette nouvelle compétence pour que cela leur soit utile dans la vie.
8. Demander-leur d'y réfléchir un moment et de noter leurs réponses Demander aux élèves d'écrire les réponses au tableau papier avec comme titre "Comment est-ce que Je Peux Mettre en Application ce Nouveau comportement ou cette Nouvelle Compétence dans Ma Vie ?". Afficher.
9. Demander aux élèves de faire le tour de la salle pour voir les réponses de leurs pairs.

Activité 2 : Acte d'engagement (30 minutes)

1. Distribuer une copie de "L'engagement de Prévenir et de Lutter contre les VFMS" à chaque élève.
2. Leur demander- de réfléchir à ce qu'ils peuvent faire pour aider à prévenir et à réagir face à la Violence liée au Genre Faite en Milieu Scolaire (VFMS). Cela participe t à appuyer les camarades de classe et à rendre l'environnement d'apprentissage sécurisé. Demander de réfléchir sur les nouvelles connaissances et compétences mises en exergue à travers les jeux de rôle et de donner une liste de trois choses qu'ils peuvent faire pour aider à prévenir et à lutter contre les VFMS.
3. Faire signer l'engagement par un camarade de classe en qualité de témoin.

Synthèse de la session : (30 minutes)

1. Ne pas oublier de remercier les élèves pour leur travail et dévouement.
2. Rappeler que certaines sessions avaient été difficiles, mais tout le monde a travaillé main dans la main pour un programme réussi.
3. Rappeler aux élèves que chaque jour ils prennent des décisions —certaines sont importantes et d'autres le sont moins, bonnes ou mauvaises, mais ils ont le pouvoir de prendre des décisions pour eux-mêmes. S'il arrive qu'ils prennent une mauvaise décision ou si quelque chose leur arrive, ils peuvent chercher et obtenir de l'aide, se fixer des objectifs et chercher à les atteindre.
4. Dire aux élèves qu'ils peuvent rencontrer des défis et des obstacles dans leur vie, mais qu'ils ont les compétences, le courage, et la résilience pour les surmonter. Rappeler toutes les ressources mises à leur disposition ainsi que la liste des noms et numéros de téléphone des adultes de confiance et structures utiles en cas de violence ou d'abus.
5. Rappeler l'engagement et le soutien mutuel qu'ils se doivent pour assurer leur sécurité à l'école pour terminer leur cursus scolaire et atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans la vie.
6. Féliciter chaque élève - pour avoir achevé le programme et lui remettre son attestation de fin de formation.

Annexes

Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant

La **charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant** est une convention adoptée par des pays africains dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

Historique et contexte

La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été adoptée lors de la 26ème conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 1990. Elle est entrée en vigueur le 29 novembre 1999, après avoir reçu la ratification de 15 États, conformément à son article 47.

Elle s'inspire de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et sur la Déclaration sur les droits de et le bien-être de l'enfant africain, adopté par l'OUA en juillet 1979, ainsi que de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et de la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine. Si certains de droits déclinés dans cette charte sont identiques à ceux de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, la plupart sont interprétés dans le contexte africain.

Principales dispositions

Le premier chapitre est consacré aux droits et protection de l'enfant

Cette convention s'applique à tout enfant de moins de 18 ans et lui garantit des droits, « *sans distinction de race, de groupe ethnique, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'appartenance politique ou autre opinion, d'origine nationale et sociale, de fortune, de naissance ou autre statut, et sans distinction du même ordre pour ses parents ou son tuteur légal* » (Article 3).

La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant garantit à tout enfant le droit imprescriptible à la vie (article 4), à l'éducation (article 11), aux loisirs et à la culture (article 12), à la protection contre l'exploitation et les mauvais traitements (travail, exploitation sexuelle... articles 15, 26, 27, 29), à la santé (article 14).

Elle reconnaît à l'enfant le droit d'expression, d'association, la liberté de pensée (articles 7 à 9) et à la protection de la vie privée (article 10).

Elle protège les enfants en cas de conflits armés. Elle interdit leur enrôlement dans l'armée (article 22) et les protège s'ils sont réfugiés (article 23).

Plusieurs articles sont consacrés aux droits et aux responsabilités de la famille, considérée comme « *la cellule de base naturelle de la société* » (article 18).

Dans son article 21, cette charte appelle les États à prendre « *toutes les mesures appropriées pour abolir les coutumes et les pratiques négatives, culturelles et sociales qui sont au détriment du Bien-être, de la dignité, de la croissance et du développement normal de l'enfant, en particulier les coutumes et pratiques préjudiciables à la santé, voire à la vie de l'enfant.* » Si le terme n'est pas employé, cet article fait référence notamment à l'excision. La charte interdit également le mariage des mineurs de 18 ans¹.

L'article 31 énonce les « *responsabilités de l'enfant envers sa famille, la société, l'État et toute autre communauté reconnue l'également ainsi qu'envers la communauté internationale* ».

Le deuxième chapitre créé un Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine et définit sa composition. Son mandat et ses procédures de fonctionnement sont décrits dans le chapitre 3. Dans le quatrième chapitre sont décrits notamment les procédures de ratifications et de modification de cette charte.

Pays ayant ratifiés la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant

- Pays : date de ratification (ou de signature)
 - Afrique du Sud : 07/01/2000
 - Algérie : 08/07/2003
 - Angola : 11/04/1992
 - Bénin : 17/04/1997
 - Botswana : 10/07/2001
 - Burkina Faso : 08/06/1992
 - Burundi : 28/06/2004
 - Cameroun : 05/09/1997
 - République centrafricaine : 04/02/2003 (signature)
 - Cap-Vert : 20/07/1993
 - Tchad : 30/03/2000
 - Côte d'Ivoire : 27/02/2004 (signature)
 - Union des Comores : 18/03/2004
 - République démocratique du Congo : 28/02/1992 (signature)
 - Djibouti : 28/02/1992 (signature)
 - Égypte : 09/05/2001
 - Guinée équatoriale : 20/12/2002
 - Érythrée : 22/12/1999
 - Éthiopie : 02/10/2002

- Gabon : 27/02/1992 (signature)
- Gambie : 14/12/2000
- Ghana : 18/08/1997 (signature)
- Guinée-Bissau : 08/03/2005 (signature)
- Guinée : 27/05/1999
- Kenya 25/07/2000
- Libye : 23/09/2000
- Lesotho : 27/09/1999
- Libéria : 14/05/1992 (signature)
- Madagascar : 27/02/1992
- Mali : 03/06/1998
- Malawi : 16/09/1999
- Mozambique : 15/07/1998
- Mauritanie : Ratification en cours (avril 2005)
- Maurice : 14/02/1992
- Namibie : 23/07/2004
- Nigéria : 23/07/2001
- Nigéria : 11/12/1999
- Ouganda : 17/08/1994
- Rwanda : 11/05/2001
- République arabe sahraouie démocratique : 23/10/1992 (signature)
- **Sénégal : 29/09/1998**
- Seychelles : 13/02/1992
- Sierra Leone : 13/05/2002
- Somalie 01/06/1991 (signature)
- Sao Tomé-et-Principe
- Soudan
- Swaziland : 29/06/1992 (signature)
- Tanzanie : 16/03/2003
- Togo : 05/05/1998
- Tunisie : 16/06/1995 (signature)
- Zambie : 28/02/1992 (signature)
- Zimbabwe : 19/01/1995

LEXIQUE :

DEFINITION DES CONCEPTS :

L'Adolescence : période comprise entre l'âge de 10-19 ans. C'est la phase de maturation des organes génitaux et de bouleversement psychologique et comportemental ; ex : irritabilité, susceptibilité, solitude, contemplation et inquiétude par rapport aux changements du corps, curiosité et surtout de découverte du sexe opposé. L'adolescent(e) développe des affinités, des liens d'amitié et de compagnonnage, de revendication d'un pouvoir, de contestation des valeurs établies et de tendance aux défis »

La Puberté : « début de l'apparition des caractères sexuels secondaires liés à la sécrétion des hormones : apparition des poils au niveau du pubis et sous les aisselles, apparition des règles chez la fille et début de l'éjaculation chez le garçon, développement des organes génitaux chez la fille entre 11 et 12 ans et chez le garçon entre 13 et 14 ans. »

La Santé de la Reproduction

Selon l'OMS, « la Santé de la Reproduction (S.R) est un état de complet bien-être physique, mental et social pour tout ce qui touche l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

La Santé de la Reproduction suppose qu'une personne peut mener une vie sexuelle responsable, satisfaisante et « sans risque », qu'elle est capable et libre de procréer selon son choix ainsi que d'utiliser les méthodes de régulation des naissances qui ne sont pas contraires à la loi. Ceci va de pair, pour les hommes et les femmes, avec le droit à l'information sur la régulation de la fécondité.

La Santé de la Reproduction des Adolescent(e)s tente de mettre en place des stratégies d'accompagnement appropriées et concertées pour réduire les risques liés aux rapports sexuels précoces et non protégés. Elle vise également à créer chez l'adolescent(e) un comportement responsable face aux grossesses précoces, aux avortements clandestins, aux IST, à l'infection au VIH/ sida et à la toxicomanie.

Le Genre

Le genre se rapporte aux attributs, aux contraintes et aux opportunités économiques, sociaux, politiques et culturels associés au fait d'être un homme ou une femme. C'est un concept qui permet de comprendre les rapports entre les hommes et les femmes d'une société donnée. Les définitions sociales de ce que signifie être masculin ou féminin varient d'une culture à une autre et changent avec le temps. Les attitudes et les comportements de genres sont donc appris et peuvent tout aussi être modifiés.

Le genre décrit les différences dans les types de comportements attendus chez l'adulte et l'adolescent en termes d'habillement, de travail, de manière de s'exprimer et de statut. Ces différences ont été créées par la culture et non la nature, et on peut les changer.

Le Sexe

Le sexe renseigne sur les différences morphologiques entre l'homme et la femme. Seule la femme possède des organes et des hormones dans son corps qui leur permettent d'avoir des règles, d'être enceinte, d'enfanter et d'allaiter. Seul l'homme a des organes et des hormones qui produisent du sperme qui rend les femmes enceintes.

Ces différences sont l'œuvre de la nature et on ne peut pas les changer.

La Violence

La violence liée au genre est « tout acte qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuels ou psychologiques chez quelqu'un (garçon ou fille) basés sur des stéréotypes et rôles de genre préétablis. »

La Violence faite en milieu scolaire

Elle se traduit par un mauvais traitement sexuel, physique ou psychologique dont les filles et les garçons peuvent être victimes. Elle comprend toute forme de violence basée sur les stéréotypes sexuels ou qui vise l'individu selon le sexe.

La violence sexuelle a pour finalité le renforcement des rôles de genre et la pérennisation des inégalités entre les genres. Elle comprend, mais sans y être limité, le viol, les attouchements et avances sexuels indésirables, le châtiment corporel, les brimades et le harcèlement verbal.

Un rapport de force inégal entre les adultes et les enfants, entre les hommes et les femmes contribuent à la violence sexuelle. Cette violence peut survenir en classe, dans la cour de l'école, sur le chemin de l'école, dans les toilettes ou dans les dortoirs ; elle peut provenir des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Aussi bien les garçons que les filles peuvent en être les victimes et /ou les auteurs. Une telle violence peut affecter le bien-être des élèves en les exposant à un plus grand risque d'échec scolaire consécutif à l'absentéisme, à

l'abandon et au manque de motivation pour la réussite scolaire. Elle affecte aussi la santé mentale et physique et peut se traduire par des blessures physiques, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (dont le VIH) ou une mauvaise santé affective et psychologique.

Une "loi"

Une loi est une disposition normative et abstraite posant une règle juridique d'application obligatoire. On distingue :

- les lois constitutionnelles qui définissent les droits fondamentaux, fixent l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre eux,
- les lois organiques qui structurent les institutions de la République et pourvoient aux fonctions des pouvoirs publics (p. e le statut de la Magistrature)
- les lois ordinaires.

Le Droit

Le Droit est l'ensemble des dispositions interprétatives ou directives qui à un moment et dans un Etat déterminés, règlent le statut des personnes et des biens, ainsi que les rapports que les personnes publiques ou privées entretiennent. Le droit est l'ensemble des règles générales et abstraites indiquant ce qui doit être fait dans un cas donné, édictées ou reconnues par un organe officiel, régissant l'organisation et le déroulement des relations sociales et dont le respect est en principe assuré par des moyens de contrainte organisés par l'Etat.

Droits de l'Homme :

Les Droits de l'homme signifient le respect de chacun. Peu importe son âge, son sexe, sa race ou le pays où l'on vit. Il s'agit de satisfaire ses besoins, d'être en sécurité, et d'avoir une liberté d'expression. La déclaration des droits de l'homme a été élaborée et acceptée par presque tous les pays du monde.

Les Droits de l'enfant :

Ce sont des droits qui se concentrent davantage sur les enfants. Chaque enfant a des droits et tous les enfants ont les mêmes droits. Les Droits de l'enfant consistent à protéger les enfants dans une situation quelconque, ce qui est essentiel à sa vie et sa protection contre

d'éventuels préjudices. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été élaboré et acceptée par presque tous les pays du monde.

Le viol

Le viol se définit comme un acte sexuel entretenu avec une personne sans son consentement. Le viol est consommé si l'acte de pénétration sexuelle est commis., **Le harcèlement sexuel** est défini comme le fait pour un individu de chercher à obtenir des faveurs sexuelles d'une personne placée sous son autorité

Etre assertif signifie délivrer un message en exprimant de manière honnête les pensées et les sentiments ; être clair et précis sans violer les droits des autres ; et faire preuve de respect mutuel.

Etre passif signifie délivrer un message sans exprimer ses véritables pensées ou sentiments ; ou en restant parfois silencieux.

Etre agressif signifie délivrer un message avec force ; parfois de manière conflictuelle, faisant fi des sentiments des autres.